

La chapelle de Muzot (Veyras) et son sous-sol à la lumière des interventions archéologiques de 2002-2003

Alessandra ANTONINI, Bureau TERA

Introduction

La restauration de la chapelle de Muzot entre 2002 et 2004 fut une occasion inespérée d'approfondir nos connaissances sur l'origine et l'histoire de cet édifice dont les grandes étapes évolutives sont jalonnées par différentes sources historiques. Ce texte apporte un regard détaillé sur les aspects de l'archéologie; l'architecture, les décors peints, le riche mobilier, ainsi que l'historique du site et ses liens avec le poète Rainer Maria Rilke ont déjà fait l'objet d'une publication parue récemment pour commémorer la restauration de la chapelle¹.

Les travaux archéologiques ont été effectués par le bureau d'archéologie TERA Sàrl à Sion, sur mandat du Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie du Canton du Valais. L'assainissement des façades de la chapelle a débouché sur une analyse des élévations et sur la fouille d'une partie du cimetière, tandis qu'à l'intérieur, la réfection de l'édifice a permis d'étudier le sous-sol de la nef et du chœur. La mise au jour de l'ancienne église paroissiale et la découverte d'un cimetière sur plusieurs niveaux qui occupe non seulement l'espace à l'extérieur du sanctuaire, mais aussi son intérieur, justifient, à elles seules, les options prises par les responsables du projet.

Stratégie de fouille et déroulement des travaux

Les travaux d'archéologie s'échelonnèrent de manière discontinue sur près d'une année, entre le mois de mai 2002 et le mois d'avril 2003, en fonction des aléas du chantier. Les travaux de terrain débutèrent avec la pose d'un drainage à l'extérieur de l'édifice. La surveillance ayant rapidement révélé la présence de tombes étagées sur plusieurs niveaux, il s'ensuivit une campagne d'analyses archéologiques comprenant le relevé des tranchées et une exploration partielle des surfaces situées au pied du chevet et devant la façade occidentale. Lors de ces premiers travaux apparut le caveau funéraire adossé contre la façade occidentale,

¹ Gaëtan CASSINA (dir.), *La chapelle de Muzot à Veyras (VS)*, Berne, 2006 (Guides de monuments suisses SHAS, série 81, n° 803).

dans lequel gisaient les restes d'au moins cinq individus. L'analyse des vestiges enfouis fut poursuivie par l'étude des façades décrépies de la chapelle (figure 1).

Après une interruption de quatre mois, la fouille reprit en janvier 2003 par des sondages réalisés dans le chœur et dans la nef. Ces tranchées mirent en évidence une importante séquence archéologique ainsi que des tombes bien conservées. Devant ce constat, il fut décidé, en accord avec l'archéologue cantonal et les autorités communales, d'enlever le sol de 1947 et de procéder à des fouilles archéologiques de la chapelle. Celles-ci permirent non seulement de préciser le plan de l'ancienne église paroissiale, mais également de découvrir un véritable cimetière intérieur, avec des tombes disposées sur plusieurs niveaux.



Fig. 1 – La chapelle de Muzot vue depuis le sud-est après décrépiage des façades.

Historique de l'édifice selon les sources d'archives

La chapelle actuelle de Muzot remonte au XVIII^e siècle. Il s'agit d'une chapelle votive construite par le sautier Nicolas Im Winkelried, de Venthône, à l'emplacement d'une ancienne église paroissiale située sur le chemin qui relie Veyras et Miège².

² Gaëtan CASSINA, «Historique», dans CASSINA, *La chapelle de Muzot*, p. 10-12. Gaëtan CASSINA, «Note d'histoire», dans Pierre-Olivier GENOUD, *Chapelle Ste-Agnès à Musot, Veyras*, 2000 (manuscrit établi en vue de la restauration de la chapelle). François-Olivier DUBUIS, Antoine LUGON, «Les premiers siècles d'un diocèse alpin: recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. 3^e partie: Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales», dans *Vallesia*, 50 (1995), p. 182; Jean GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, Lausanne, 1875-1898, vol. III, p. 512, document n° 1542.

L'ancienne église paroissiale devait faire partie d'un village médiéval dont ne subsiste aujourd'hui que la maison forte habitée, entre 1921 et 1926, par Rainer Maria Rilke. Les sources ne précisent pas de quand date la construction de l'édifice. L'église apparaît dans les textes dès le XIV^e siècle, sous le titre de Sainte-Agnès. La première mention remonte au 30 octobre 1326 (*ecclesie Beate Agnetis de Moiot*), alors qu'elle fait l'objet d'un legs testamentaire de la part de Françoise d'Albi, veuve d'Aymon de Morestel. A cette époque, les églises de *Musotte* et de *Villa* paraissent déjà réunies, du fait de l'insuffisance des bénéfices³. En 1403, la paroisse de Musot reçoit de Pierre de Cresco, prieur dominicain du couvent de la Madeleine à Lausanne, deux reliques *ad opus et decorem ecclesie de Moiat*: l'une du doigt de saint Sébastien et l'autre de sainte Agnès. En 1415, l'église est restaurée; un autel secondaire est fondé à cette occasion⁴. L'église est de nouveau réparée en 1472, où elle apparaît sous le titre de saint Sébastien qui semble remplacer l'ancien vocable⁵. Le 19 mars de cette année, le cardinal Mathieu Schiner impose aux paroissiens de *Villa* l'entretien d'un second prêtre (vicaire) qui doit s'arranger avec le curé de *Musotte* pour desservir les deux églises⁶. La dernière mention d'un curé de *Villa et Musotte* date de 1654; il s'agit de Mathias Will qui fonda plus tard, en 1687, un vicariat à Sierre.

Le 29 novembre 1660, sous prétexte du dépeuplement progressif de *Musotte*, l'évêque Adrien IV de Riedmatten décrète le transfert de la paroisse avec son titre Saint-Sébastien à Venthône, un transfert qui devient effectif en 1662. L'église de Muzot sombre progressivement dans l'oubli: elle est qualifiée de vieille dans un document de 1705, où elle sert de repère pour localiser un raccard; une désignation répétée en 1737, 1754 et 1764⁷.

Après le décès de l'évêque François-Frédéric Ambuel, le sautier Nicolas Im Winkelried, communier de Venthône, décide de remplacer le sanctuaire vétuste par une chapelle votive à la mémoire de ce prélat. L'édifice est terminé en 1781, selon la date figurant sur la prédelle du retable et sur l'arc triomphal du chœur, et béni vers 1784 par le chanoine Joseph-Maurice de Courten, vicaire général et official, sous le titre de la Présentation de la Vierge Marie.

L'ancienne église paroissiale

Plan, maçonneries et niveaux extérieurs

L'analyse archéologique de la chapelle a permis de mettre au jour les maçonneries et le plan complet de l'ancienne église paroissiale. Ses murs arasés servent en effet de soubassement à la chapelle du XVIII^e siècle et sont encore conservés sur une hauteur qui varie d'une façade à l'autre en raison de la forte déclivité du terrain: plus de 3 m du côté sud et jusqu'à 1,8 m sur les autres côtés (planches 1 à 4).

L'église était constituée d'un vaisseau unique et d'une abside semi-circulaire légèrement plus étroite qui se raccorde à la nef par deux petits épaulements de

³ DUBUIS, LUGON, «Les premiers siècles d'un diocèse alpin», p. 185.

⁴ DUBUIS, LUGON, «Les premiers siècles d'un diocèse alpin», p. 184.

⁵ Archives de l'Etat du Valais, Fonds de Preux II, n° 10 (communication de G. Cassina).

⁶ DUBUIS, LUGON, «Les premiers siècles d'un diocèse alpin», p. 183, d'après Albert BÜCHI, «Urkunden und Akten zur Walliser Geschichte des 15./16. Jahrhunderts», in *Blätter aus der Walliser Geschichte*, 1920, p. 293-296.

⁷ Archives bourgeoises de Venthône, P 19, 16 juin 1705, Visite épiscopale, fol. 7. Idem, P 24, p. 9-11; P 31, p. 6-8; P 35, 4v-5v (communication de G. Cassina).

0,25 m (planche 5). La nef présente un plan légèrement trapézoïdal, aucune des façades n'étant parfaitement d'équerre l'une par rapport à l'autre. Sa longueur intérieure mesure entre 9 m (côté sud) et 8,20 m (côté nord), sa largeur entre 4,70 m (côté ouest) et 4,40 m (côté est). L'abside s'ouvre sur une largeur de 3,70 m et une profondeur de 2,10 m. L'épaisseur moyenne des maçonneries en élévation varie entre 0,70 et 0,80 m et atteint jusqu'à 0,85 m près des épaulements.

Les murs de l'ancienne église sont construits en petit appareil (fig. 2 et 3). Les pierres (des dalles et des petits moellons de schistes à peine dégrossis, ainsi que quelques rares blocs de tuf et de gros galets) sont disposées par lits horizontaux et réguliers; les fondations implantées dans le substrat géologique (du lœss). Le mur sud et l'abside se distinguent par la présence de ressauts de fondation, un appareillage plus massif qui témoigne du souci de donner une bonne assise au bâtiment du côté aval.



Fig. 2 – L'abside de l'église primitive (maçonnerie décrépie) apparue sous le chevet polygonal de la chapelle actuelle (façade sud).



Fig. 3 – L'intérieur du chœur lors des fouilles. L'abside romane apparaît comme socle semi-circulaire sous les murs du chevet polygonal.

Le niveau de circulation à l'extérieur de l'église devait se situer à la hauteur du ressaut (planche 2). Au-dessus, les façades (*M8C* et *M8*) ont conservé les traces d'un crépi de type *pietra rasa* couvrant à peine la surface des cailloux. L'altitude de ce sol coïncide avec le niveau d'apparition des tombes les plus anciennes et, à l'ouest, avec la porte originelle dont le seuil en pierre (*Str36*) a été dégagé sous l'ouverture actuelle. Par la suite (vraisemblablement lors de la construction de la chapelle au XVIII^e siècle), le niveau du sol au sud et à l'ouest de l'édifice a été exhaussé d'environ 0,50 m.

Aménagements à l'intérieur de l'église

A l'intérieur, l'église était subdivisée par un chancel maçonné (*M44*) qui délimite un chœur liturgique empiétant largement sur la nef. Parallèle aux deux épaulements de l'abside, la maçonnerie du chancel s'appuie latéralement contre les murs de la nef (fig. 4 et pl. 5). La fondation (largeur 0,50 m) est constituée de blocs émoussés montés à sec, tandis que l'unique assise conservée en élévation (largeur 0,40 m avec un ressaut de 0,10 m du côté ouest) porte encore les traces d'un liant au mortier de chaux. Sur ce socle devait s'élever un muret d'environ 1 mètre de hauteur, comme le montre l'exemple encore conservé dans l'ancienne église

Saint-Sylve à Vex⁸. Dans l'axe longitudinal de l'édifice, l'arase du mur est formée par des pierres plus grandes disposées à plat; elles indiquent l'emplacement de l'ouverture permettant l'accès au chœur.



Fig. 4 – La fondation du chancel maçonné séparant le chœur réservé au clergé (en bas) de la nef.

A l'ouest du chancel, la nef était dotée d'un sol en terre battue. Ce niveau irrégulier, peu compact et trop bas par rapport au seuil d'entrée, était probablement recouvert d'un plancher. A l'est du chancel, dans l'abside, le niveau de circulation était légèrement surélevé par rapport à celui de la nef. La surface était pourvue d'un sol en mortier constitué par une chape de mortier blanc-rosé coulée sur un radier de petits schistes, posé lui-même sur un remblai (*Sc5*). Conservé par lambeaux, ce sol a été détruit lors de la construction de la chapelle baroque. Il est en effet recouvert d'une couche de démolition constituée presque exclusivement de fragments de sol, sur laquelle repose directement l'autel baroque.

La fonction funéraire du sanctuaire

La nef fut longtemps utilisée comme lieu de sépulture. De nombreuses tombes, disposées sur trois niveaux, témoignent de ce cimetière privilégié à l'intérieur de l'église (fig. 5 et pl. 6 à 9). Dans un deuxième temps, un changement majeur intervient dans l'affectation de l'édifice. Dans la partie sud-ouest de la nef, l'ancien niveau en terre battue et les tombes sont recouverts par un niveau de construction et par un remblai d'environ 0,10 m d'épaisseur sur lequel est posée une base quadrangulaire, probablement le support de fonts baptismaux (fig. 6).

⁸ Alessandra ANTONINI, «Saint-Sylve de Vex: résultat de l'enquête archéologique », dans Renaud BUCHER *et al.*, *L'ancienne église Saint-Sylve de Vex*, Sion, 1989.



Fig. 5 – Vue générale des tombes découvertes à l'intérieur de l'église (vue vers l'ouest). Au premier plan, le chancel maçonné contre lequel s'appuie l'unique tombe dallée. En haut à gauche, le socle maçonné des fonts baptismaux.

Ensuite, de nouvelles sépultures sont installées dans l'église. Mais, contrairement à l'époque précédente, il ne s'agit maintenant que de tombes de nouveau-nés ou d'enfants décédés en bas âge (pl. 10). L'église semble être devenue un *sanctuaire à répit*, lieu visité pour célébrer le baptême et les funérailles des enfants mort-nés ou décédés précocement. Ce culte particulier proche du pèlerinage se développe probablement après le déplacement du centre paroissial vers Venthône.



Fig. 6 – Détail montrant le socle des fonts baptismaux qui superpose des lisérés de mortier.

La séquence des couches associées à l'église paroissiale

Les coupes effectuées dans la nef et le chœur contiennent les informations qui nous permettent de comprendre l'évolution du bâtiment (fig. 7 et pl. 2).

- 1) L'église est fondée dans des lœss brun olivâtre, stériles du point de vue archéologique, qui correspondent au terrain naturel en place.
- 2) Ce lœss est recouvert par un remblai hétérogène, composé de limons sableux brun verdâtre, déposé au moment de la construction du bâtiment afin de compenser la pente du terrain naturel. Par la suite, ce remblai a été remanié par l'installation de tombes. La quantité d'ossements repérés dans cette couche est en effet caractéristique d'une «terre de cimetière». A la surface de cette terre s'est formé un niveau piétiné, irrégulier, qui se situe 0,35 m au-dessous du seuil de l'entrée primitive. Il était sans doute recouvert d'un plancher surélevé par des solives. Le sol de la nef n'était ainsi que légèrement plus bas que l'entrée.
- 3) La terre à cimetière (*Sc5*) est surmontée par un fin liséré constitué de nodules de chaux et de mortier piétinés (fig. 6). Présent uniquement dans la partie sud-ouest de la nef, ce dépôt de chantier matérialise une réfection partielle de l'église. Il est recouvert par un remblai (épaisseur 5 à 10 cm) constitué d'un sédiment identique à la terre de cimetière (*Sc5*).



Fig. 7 – Coupe à travers le sous-sol de la nef (vue vers l'ouest). Le radier de la chapelle baroque est installé sur une épaisse séquence de gravats provenant de la démolition de l'église. Au-dessous apparaît le cimetière avec des tombes étagées sur plusieurs niveaux.

Près du mur sud de la nef, une maçonnerie de forme quadrangulaire a ensuite été construite. Sa surface recouverte de mortier devait probablement servir de socle pour des fonts baptismaux. La mise en place de cet aménagement précède le dernier niveau du cimetière intérieur qui ne comprend que des tombes de nouveau-nés et d'enfants.

- 4) La base des fonts baptismaux et les remblais associés à l'église sont recouverts par une couche de démolition (*Sc1A*) constituée de fragments d'ardoises

brisées. Il s'agit sans doute des restes de la toiture effondrée de l'ancienne église paroissiale. Ce niveau d'abandon est surmonté d'un sédiment contenant des débris de maçonnerie, de crépi et d'ardoise (*Sc1B*), qui attestent de la destruction de l'église et du nivellement de son sous-sol. Cette couche marque le début des travaux pour la chapelle du XVIII^e siècle.

Les vestiges d'un bâtiment à l'est de l'église

A l'extérieur de l'église, inséré en sous-œuvre sous la fondation de l'abside, est apparu un mur (*Str12*) d'orientation nord-sud (fig. 8, pl. 3 et 5). Ce mur large de 0,40 m et conservé sur 2,50 m de longueur est soigneusement parementé sur sa face orientale. Son arrachement sud semble correspondre à l'emplacement d'un angle⁹.



Fig. 8 – Le mur appuyé contre l'abside de l'église primitive: le vestige d'un caveau maçonné ou d'un ossuaire?

L'attribution chronologique de cette maçonnerie n'est pas claire. Vu la profondeur de son insertion, cet aménagement semble néanmoins avoir fonctionné avec l'église primitive: il pourrait alors s'agir d'un caveau funéraire (ossuaire?) ou d'un reposoir implanté contre le chevet de l'ancienne église.

La chapelle votive du XVIII^e siècle

Plan et dimensions

La chapelle édifiée au XVIII^e siècle réutilise les maçonneries arasées de l'église précédente comme soubassement pour asseoir les nouvelles élévations

⁹ Le mur est coupé aux deux extrémités par un drain (*Str14*) aménagé avant la réfection du chemin Sainte-Agnès et avant la pose des conduites modernes.

(pl. 1 à 5). Les dimensions de la chapelle sont donc identiques à celles de l'ancienne église: les murs de la nef reprennent le tracé légèrement trapézoïdal de la nef précédente, tandis que le chœur, une courte travée fermée par un chevet polygonal à trois pans, est disposé sur les vestiges de l'ancienne abside. Seul l'angle nord-est dépassant l'hémicycle a nécessité une fondation particulière.

A l'intérieur, la nef et le chœur sont séparés par une grille en bois ancrée dans un socle maçonné (fig. 12). Par rapport au plan de l'église paroissiale, ce chancel est déplacé vers l'est: la nef baroque est ainsi plus longue, le chœur moins profond.

Les façades

La façade occidentale comprend la porte d'entrée (*Str24*) qui s'ouvre sur l'allée centrale de la nef (pl. 1). Cette entrée est encadrée par deux fenêtres (*Str25*) de forme rectangulaire (95 x 55 cm), tandis que, au-dessus du linteau, est disposée une petite niche voûtée en cul-de-four (*Str27*) accueillant une statue de sainte Agnès. Un large auvent (*Str28*) dont les montants sont scellés dans la maçonnerie protège l'entrée et la niche. Dans le pignon, une baie arquée en plein cintre (*Str20*) illumine la nef, tandis qu'une simple ouverture rectangulaire (*Str23*) dans l'angle gauche permet d'accéder aux combles. Tous ces éléments sont contemporains de la chapelle baroque du XVIII^e siècle.

Des réparations importantes ont dû être réalisées après le tremblement de terre de 1947, sans doute pour renforcer la façade et boucher des fissures. Il s'agit de deux bandes horizontales en béton armé (*Str26a et b*) constatées au-dessus de la porte et au-dessous de la baie arquée. La bande inférieure n'atteint pas les angles de l'édifice alors que la bande supérieure déborde d'un mètre environ sur les façades nord et sud. L'angle nord-ouest a également fait l'objet d'une reprise (*Str26d*).



Les façades nord et sud (*M15*) comportent chacune deux fenêtres rectangulaires (1,50 x 0,70 m) correspondant aux deux travées qui rythment l'intérieur de la nef (pl. 3 et 4). Ces baies, ébrasées vers l'extérieur, sont dotées d'une tablette fortement inclinée qui agrandit leur ouverture en façade. Au-dessus des ouvertures, une série de moellons disposés en épis font office d'arcs de décharge (fig. 9).

Sur les façades décrépies apparaissent deux rangées de trous de boulin (*Str16*), les vestiges d'un échafaudage dont les ponts se suivaient à une distance de 1,70 m. Deux trous de boulins d'un troisième niveau ont été constatés sous l'avant-toit de la façade sud, près de l'angle sud-ouest. Les trois fers verti-

Fig. 9 – Fenêtre de la chapelle baroque dotée d'un arc de décharge (façade nord).

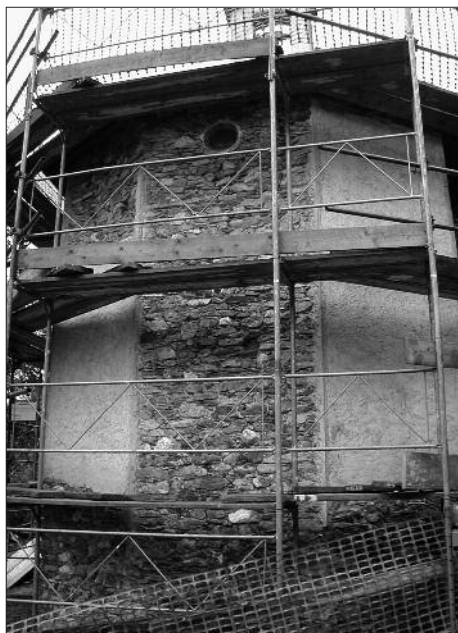


Fig. 10 – Le chevet polygonal (face orientale). Le crépi baroque a partiellement pu être conservé.

caux (*Str17*) échelonnés à intervalles réguliers au-dessus de la deuxième rangée de trous de boulin correspondent aux tirants métalliques reliant les murs longitudinaux à travers la nef: un aménagement indispensable pour retenir la poussée des voûtes.

Dans le pignon oriental, apparaît l'extrémité des pannes (*Str22*) constituant la charpente de la nef. Au-dessus du pignon s'élève un clocheton à arcade surbaissée couvert d'un toit à deux pans (*Str29*). Ce clocheton paraît contemporain des murs de la chapelle.

La travée du chœur possède au nord et au sud une baie rectangulaire réglée sur le niveau des fenêtres de la nef et présentant les mêmes caractéristiques. Un oculus s'ouvre dans le pan oriental, juste sous l'avant-toit de la toiture (fig. 10). L'arc supérieur de cet oculus est renforcé par des moellons rayonnants formant un arc de décharge, à l'instar de ce que l'on observe au-dessus des fenêtres des autres façades.

La toiture

La forme de la toiture, à deux pans peu inclinés au-dessus de la nef et conique au-dessus du chevet, correspond à celle du XVIII^e siècle. Seuls les pannes et quelques chevrons sont cependant d'origine (*Str18*). Les autres éléments de la charpente, ainsi que la couverture en ardoise (*Str19*) ont été remplacés lors des travaux de restauration qui ont suivi le tremblement de terre de 1947.

Les aménagements à l'intérieur de la chapelle

L'intérieur de la chapelle se distingue par un décor peint et un mobilier liturgique très riche. Il a été décrit et illustré dans le guide paru récemment¹⁰. Nous aimerions, à cet endroit, apporter uniquement quelques compléments sur des éléments repérés lors des fouilles.

Le revêtement du sol n'était pas traité partout de la même manière. Dans le chœur, le sol était recouvert d'une chape en mortier. Dans la nef, l'allée centrale et l'espace devant le chancel étaient sans doute revêtus d'un dallage remplacé lors des travaux de 1947 par une chape de ciment. Des deux côtés de l'allée centrale, les montants latéraux des bancs, qui se prolongent jusqu'au sol pour former les pieds, étaient fixés dans des solives (fig. 11). Celles-ci servaient de cadre à un radier de pierres dont la surface était probablement recouverte d'un plancher.

¹⁰ CASSINA, *La chapelle de Muzot*, p. 18-35.



Fig. 11 – Le sol aménagé dans la nef de la chapelle baroque (vue vers l'ouest). De part et d'autre de l'allée centrale, les bancs étaient fixés sur des poutres qui servaient de cadre à un radier de pierres.

La clôture du chœur est composée d'une barrière basse en maçonnerie surmontée d'une grille en bois dont les barreaux verticaux sont fichés aux deux extrémités dans une poutre transversale (fig. 12). Une ouverture centrale permet d'accéder à l'autel. Le socle de la grille et les piédroits de l'arc triomphal étaient recouverts, comme les pilastres de la nef, d'un enduit décoré de peintures imitant un placage de marbre.

L'autel est constitué d'un bloc maçonné rectangulaire (1,63 x 0,95 m) adossé contre la paroi orientale du chevet (fig. 13). La table, légèrement en saillie par rapport au socle, est également maçonnée. Sur une petite plaque en marbre (30 x 25 cm) encastrée dans sa surface sont gravées en quinconce les cinq croix de consécration. Au centre de la table, une cavité aux angles arrondis (58 x 30 x 7 cm) devait jadis contenir le reliquaire transféré à Venthône lors du déplacement de l'église paroissiale.

Les trois faces de l'autel ainsi que la surface de la table étaient recouvertes d'un crépi de couleur rose-saumon (mortier de chaux au tuileau, très fin). Ce crépi, probablement d'origine, était couvert par un badigeon plus récent dessinant un socle bleu-ciel (hauteur 70 cm) surmonté d'une bande blanche (hauteur 38 cm), les deux couleurs séparées par une ligne horizontale rouge. Lors des travaux entrepris après le tremblement de terre de 1947, les faces ont subi une réfection au ciment gris.



Fig. 12 – Vue générale des vestiges apparus dans la nef, sous le sol de la chapelle baroque (vue vers le chœur). Un sondage jusqu'au substrat naturel a permis la découverte du cimetière.

La séquence de couches associée à la chapelle votive

La couche de démolition de l'église primitive (*Sc1B*) a été perturbée en plusieurs endroits par les travaux de terrassement liés à la construction de la chapelle baroque.

- 1) Une excavation importante a été constatée dans le chœur, où la fondation de l'autel baroque a entraîné la destruction du sol en mortier de l'ancienne église paroissiale. D'autres perturbations ont été mises en évidence le long des murs de la nef, notamment au pied des pilastres. Le remblai de l'une de ces fosses (*Sc1E*, au pied du pilastre nord) a livré une monnaie du XVIII^e siècle.
- 2) Ces perturbations sont recouvertes par un sédiment gravillonneux et pulvérulent (*Sc1F*) contenant des débris de l'église précédente (fragments d'ardoises, de mortier et d'enduit rosé) ou de l'ancien cimetière (os humains). Dans la nef, ce remblai sert d'assise à l'empierrement observé sous les bancs.
- 3) L'empierrement présent de part et d'autre de l'allée centrale couvre deux surfaces symétriques de forme rectangulaire (6 x 1,30 m). Il est constitué de

schistes d'environ 0,18 m de hauteur, posés de chant, à sec, dans un lit de sable (fig. 11). La surface de l'empierrement et celle des poutres qui lui servent de cadre sont réglées au même niveau. Les poutres comportaient des logements rectangulaires destinés à recevoir les montants des bancs. Sur l'empierrement, des fragments de verre à vitre ont été récoltés au pied des baies. Ils proviennent sans doute d'anciens vitraux.

Lors des travaux de réfection qui ont suivi le tremblement de terre de 1947, l'empierrement a été recouvert par une dalle en ciment, tandis que les dalles de l'allée centrale ont sans doute été démontées.

Les sépultures

L'exploration partielle du sous-sol de la chapelle et de ses abords extérieurs a permis de mettre au jour 81 sépultures: 45 dans l'église, 36 le long des façades (pl. 6). Ces tombes, étagées sur plusieurs niveaux aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice, sont toutes contemporaines de l'ancienne église paroissiale. Bien que le cimetière n'ait pas été exploré de manière exhaustive, les zones fouillées couvrent une surface suffisante pour se faire néanmoins une idée de la densité et de la répartition des sépultures. Leur typologie trahit en outre des traditions qui évoluent au cours du temps.

Certaines tombes étaient intactes avec le mobilier funéraire encore en place, d'autres recoupées par des sépultures ou des terrassements plus récents. De manière générale, les ossements présentaient un degré de solidité étonnant, indépendamment de leur situation à l'intérieur ou à l'extérieur de l'église. L'ensemble des tombes de Muzot mises au jour offrirait donc de bonnes potentialités pour une étude anthropologique complémentaire. Pour l'instant, nous nous sommes contentés de distinguer les sujets adultes, les adolescents et les enfants (bébés et nouveau-nés). Le sexe et l'âge des individus, ainsi que d'éventuelles pathologies n'ont pas encore fait l'objet d'étude.

Certaines tombes profondes ont manifestement été réutilisées à plusieurs reprises: les os du ou des squelettes précédent(s) étaient repoussés contre les bords ou déplacés à l'extérieur de la tombe pour permettre d'inhumer un nouveau corps. La réutilisation des tombes ainsi que leur répartition ordonnée permettent de supposer que les sépultures étaient marquées en surface. Ces marquages ont cependant disparu depuis longtemps vu les nombreux terrassements successifs dont le sol de l'église a fait l'objet.

Plusieurs tombes contenaient deux individus dont l'imbrication indique clairement qu'ils furent enterrés simultanément. C'est notamment le cas de certains nouveau-nés inhumés dans des cercueils et qui appartiennent au niveau le plus récent du cimetière.

Le cimetière à l'intérieur de l'église

Les quarante-cinq sépultures explorées dans l'église proviennent toutes du sous-sol de la nef, le chœur étant réservé à la liturgie (fig. 5). Les tombes étaient creusées à différents niveaux dans un remblai (Sc5) qui a livré une grande quantité de débris osseux. Cette caractéristique montre bien que nous sommes en présence d'une «terre de cimetière»: les os épars témoignent ainsi des sépultures disparues lors de l'implantation de nouvelles tombes. Les nombreux recoupements des tombes, leur étagement dans le sous-sol et la typologie des coffres permettent

d'individualiser quatre périodes distinctes, chacune caractérisée par un mode d'enfouissement particulier.

La tombe la plus ancienne (Phase 1)

La période la plus ancienne est représentée par une seule tombe (T77), la sépulture la plus profondément enfouie (fig. 7). Elle se situe dans le quart nord-est de la nef, contre le chancel de l'ancienne église. Il s'agit d'un coffre dallé de forme rectangulaire, mesurant 1,90 m de longueur pour une largeur moyenne de 0,50 m (fig. 13 et 14). Les longs côtés sont constitués d'une seule dalle fichée verticalement dans le substrat, tandis que l'extrémité ouest du coffre est fermée par une petite dalle plus épaisse qui n'est pas jointive avec les bords latéraux de la tombe. Du côté est apparaît la fondation du chancel. Le fond du coffre n'est pas aménagé et correspond à la base de la fosse excavée dans le substrat.



Fig. 13 – Détail du chancel maçonné, contre lequel s'appuie la tombe dallée T77.

Ce coffre contenait trois individus inhumés les uns au-dessus des autres, étendus sur le dos, avec la tête à l'ouest et les jambes allongées. L'absence de sédiment entre les os des deux premiers sujets (T77 et T66) et leur imbrication étroite, sans que l'on note une perturbation du squelette inférieur, semblent indiquer que ces deux individus ont été inhumés simultanément. Le troisième corps (T65) était peut-être un membre de la même famille pour qui l'ancien coffre a été réutilisé.

Le premier squelette inhumé dans la tombe (T77) correspond à un individu de petite taille (env. 1,50 m) à l'ossature robuste, sans doute un sujet masculin. L'avant-bras droit était re-plié à angle droit sur la cavité abdominale, le gauche sur le haut du thorax. Un prélèvement effectué sur les os a fourni une datation radio-carbone comprise entre 1300 et 1410 après J.-C.¹¹. L'habillement du défunt était retenu par des ceinturons dotés de boucles en fer (fig. 25): une grosse boucle en trois-quarts d'ovale a été repérée au centre de la cavité abdominale (T77-01), une boucle annulaire sur le col du fémur droit (T77-02). Des boucles de ce type sont attestées durant les XIV^e et XV^e siècles, ce qui confirmerait la datation de la tombe indiquée par l'analyse au carbone 14.

¹¹ Datation à 2 sigma. Universiteit Utrecht (Faculteit Natuur-en Sterrenkunde, R.J. Van de Graaff laboratorium). Échantillon VM03-T77 (2003): 602 +/- 30 BP. Atmospheric data from Stuiver et al. (1998); OxCal v3.5 Bronk Ramsey (2000); cub r:4 sd:12 prob usp[chron]. 1300AD-1410 AD (95,4% probability); 1300AD-1335 AD (29,1% probability); 1340-1370 AD (25,9% probability); 1385-1400 AD (13,2% probability).



Fig. 14 – Le premier individu inhumé dans la tombe dallée T77. Le corps fut enseveli habillé dans le courant du XIV^e siècle.



Fig. 15 – La boucle de ceinture annulaire appartenant au second corps inhumé dans le coffre dallé, lors de sa découverte (T66). L'objet a nécessité, comme tout le mobilier métallique, un traitement effectué par un spécialiste.

Le squelette inhumé au-dessus du premier (T66) est plus petit (env. 1,40 m) et présente une morphologie plus fine. Il s'agit manifestement d'un enfant. Contre le col du fémur gauche gisait une boucle de ceinture en fer de forme annulaire (T66-01), de même typologie que l'une des boucles appartenant au corps plus ancien (fig. 15 et 25).

Le troisième individu (T65) est séparé des deux premiers par une fine couche de sédiment (5 à 10 cm). Il a été enseveli après la décomposition complète des deux premiers corps et recouvert par des fragments de dalles provenant sans doute de la couverture originelle brisée lors de la réouverture du coffre. Ce troisième individu est encore plus petit que le second (env. 1,30 m) et présente une morphologie tout aussi gracile.

Les tombes à niche céphalique (Phase 2)

La deuxième période comprend 11 sépultures, réparties sur toute la surface de la nef et disposées par rangée, sans aucun recoupement (pl. 8). Toutes contiennent des individus allongés sur le dos, avec la tête orientée à l'ouest¹². Les avant-bras sont croisés à angle droit sur l'abdomen ou repliés sur le bassin; les mains jointes ou posées l'une au-dessus de l'autre. Si certains squelettes trahissent des personnes mortes dans la force de l'âge (l'individu T57 était édenté), d'autres, de morphologie gracile et de petite taille, correspondent à de jeunes adultes ou à des adolescents.

Les sépultures de cette phase appartiennent toutes à un type de tombe spécifique et attesté uniquement durant cette période. Il s'agit de fosses en pleine terre dotées d'une niche céphalique protégeant le crâne des individus (fig. 16). Ces niches sont constituées de petites dalles fines (3 à 4 cm d'épaisseur) posées de chant autour du crâne; une ou plusieurs dalles font office de couverture. Le reste de la fosse ne comporte aucun autre aménagement.

¹² La taille des individus du niveau II intérieur varie entre 1,55 et 1,70 m.

Deux de ces tombes (T56 et T71) ont livré de petites agrafes en bronze repérées le long de la colonne vertébrale, au niveau des dorsales. Le faible nombre et la position de ces agrafes pourraient indiquer qu'elles servaient à fixer un linceul enveloppant le corps du défunt. Les autres tombes n'ont fourni aucun mobilier, mais la disposition des os révèle une décomposition dans un espace clos ou mi-clos: les corps ont été recouverts de terre, et le drap funéraire s'est décomposé sans laisser aucune trace. Le crâne du défunt de la tombe T71 était surélevé et replié vers l'avant. On pourrait ici supposer la présence d'un coussin en matière périssable.



Fig. 16 – Exemple de tombes à caisson céphalique (T75 et T76).



Fig. 17 – La petite boucle découverte dans la tombe à caisson céphalique T79, au niveau des pieds, lors de sa découverte.

La tombe T79 dont seule la partie inférieure a été dégagée pourrait également appartenir à cette période, vu son niveau d'insertion. La découverte de cinq petites boucles en bronze, 2 sur le coup de pied droit (T79-01) et 3 identiques sous la cheville gauche (T79-02), montre que le sujet a été inhumé avec des chaussures ou, plus vraisemblablement, avec des jambières (fig. 17 et 26).

Les tombes avec cercueil (Phase 3)

La troisième période est représentée par neuf sépultures, réparties essentiellement dans la moitié orientale de la nef et le long du mur sud (pl. 9); une distribution qui pourrait toutefois refléter une image erronée de cette phase du cimetière, étant donné que, près de l'entrée, les sépultures semblent avoir été détruites lors de terrassements plus récents.

La majorité des individus étaient inhumés dans des cercueils en bois¹³. Les fibres ligneuses étaient si bien conservées qu'on distinguait encore la forme rectangulaire de la planche du fond, de même que les négatifs des bords verticaux. Le petit nombre de clous repérés dans les tombes suggère que les planches étaient assemblées par encastrement, chevillage ou ficelage. L'absence de pierres de calage semble en effet exclure qu'il puisse s'agir de coffrages aménagés dans la fosse.

¹³ Dans la partie sud-est de la nef, trois sépultures (T60, T62 et T63) étaient dépourvues de tout aménagement. Le cercueil pourrait avoir disparu sans laisser de traces.

Il s'agit de sépultures d'adultes (taille 1,60 à 1,80 m), à l'exception des tombes T35 et T53 qui correspondent à des enfants (taille env. 1,30 m). Les individus sont allongés sur le dos, les bras repliés sur le thorax ou reposant sur le bassin. Deux individus (T60 et T63) présentent une position asymétrique des jambes. Parfois, la position du squelette semble avoir été contrainte par l'étroitesse des cercueils (par exemple T53). Notons encore une pathologie au niveau du squelette T35 dont la jambe gauche, plus courte que la droite, était atteinte d'une malformation du genou (double rotule).

La moitié au moins de ces individus ont été enterrés habillés. Les os des pieds, conservés en parfaite connexion anatomique malgré leur redressement, étaient encore moulés par une gangue organique correspondant à des chaussures en cuir (T39, T53, T60, T62) et les habits retenus par des ceintures dotés de boucles en fer (T39 et T67) au niveau du bassin. Une seule agrafe en bronze découverte sur la poitrine de l'individu T34 témoignerait cependant encore de la pratique d'inhumér les morts dans un linceul.

Les tombes de nouveau-nés et d'enfants décédés en bas âge (Phase 4)

La période la plus récente du cimetière à l'intérieur de l'église est représentée par vingt-deux sépultures de nouveau-nés et d'enfants décédés en bas âge (pl. 10). Ces tombes sont réparties sur toute la surface de la nef. La plupart des individus sont inhumés sur le dos, avec la tête à l'ouest. Seules trois tombes, situées dans la moitié sud de la nef, présentent une orientation inversée (T52, T61 et T68). La position des bras est variable: étendus le long du corps, croisés sur le bassin ou repliés à angle droit sur l'abdomen.

Les jambes sont disposées en position parallèle, mais écartées l'une de l'autre (fig. 18 et 19). Un cercueil contenait deux nouveau-nés, inhumés simultanément l'un sur l'autre, en position fœtale (T41).

Treize corps sont inhumés dans de petits cercueils rectangulaires; les autres déposés en pleine terre. Les cercueils sont formés d'une planche de



Fig. 18 – Sous les squelettes d'enfants morts prématurément sont apparus les squelettes d'individus adultes.



Fig. 19 – Les squelettes d'un enfant et d'un nouveau-né dont les corps étaient ensevelis dans des cercueils.

fond et de quatre planches verticales. Des clous et une planche de couverture sont attestés pour quelques rares sépultures (par exemple la tombe T35). Ces tombes n'ont livré que peu de mobilier. Mentionnons une agrafe en bronze dans la tombe T68 ainsi qu'une agrafe et une épingle torsadée dans la tombe T37. Elles devaient probablement servir à fermer un linceul.

L'absence d'adultes ou d'enfants d'âge avancé marque une rupture évidente avec les périodes précédentes du cimetière. Elle indique un changement d'affectation de l'église primitive: l'hypothèse d'un *sanctuaire à répit*, ouvert aux enfants décédés avant d'être baptisés, paraît très plausible.

Le cimetière à l'extérieur de l'église

Dans les tranchées ouvertes le long des façades de l'édifice, plusieurs trous de poteaux ont été repérés devant la façade occidentale, sous 0,50 m de terre humifère. Il s'agit sans doute des vestiges de l'échafaudage utilisé pour la construction de la chapelle du XVIII^e siècle. Les poteaux étaient implantés dans une couche constituée de débris d'ardoises, les restes de la toiture de l'ancienne église. Cette couche de démolition recouvrait toutes les tombes attestant que celles-ci appartenaient au cimetière de l'église paroissiale.

Sur une bande large de 0,50 m autour de l'église, plus de 30 sépultures et les ossements épars de près de 50 individus ont été repérés, tous âges confondus¹⁴. Les tombes étaient étagées sur quatre niveaux (pl. 6). Certaines de ces tombes ont été réutilisées à plusieurs reprises, comme le prouvent la superposition des squelettes et les ossements déplacés à l'intérieur ou à l'extérieur des sépultures.

Comme à l'intérieur de l'église, les tombes présentent une diversité typologique: les coffres dallés font partie des sépultures les plus anciennes, suivies des tombes en pleine terre avec ou sans niche céphalique et enfin les cercueils. Un caveau maçonné aménagé au pied de la façade occidentale correspond à une sépulture privilégiée.

Toutes les tombes présentent une orientation parallèle à celle des façades. Les individus inhumés le long des côtés nord et sud reposent avec la tête à l'ouest; ceux ensevelis aux deux extrémités du bâtiment avec la tête au nord. Une seule sépulture (la tombe en pleine terre T3) présente une orientation inversée. Les individus sont tous allongés sur le dos, les bras repliés sur la poitrine ou l'abdomen, avec les mains jointes sur le haut du thorax, sur l'abdomen ou sur le bassin. La position parfois légèrement surélevée du crâne fait penser à l'utilisation de coussins; c'est notamment le cas pour certaines sépultures de la seconde phase caractérisées par un caisson céphalique.

Les tombes dallées (Phase 1)

Le niveau le plus ancien du cimetière extérieur est constitué de coffres formés par des dalles épaisses (pl. 7). Seules les tombes T13 et T20 situées au pied de la façade nord ont fait l'objet d'une fouille (fig. 20). La tombe T13 contenait les squelettes superposés de deux enfants, tandis que les ossements d'un premier individu étaient réunis dans un petit coffre rajouté à l'extérieur. Les dalles formant les

¹⁴ Vu l'urgence des travaux et l'étroitesse des tranchées, il a été décidé, en accord avec l'archéologue cantonal, de procéder à un dégagement rapide des tombes afin d'en relever l'axe et l'orientation avant le prélèvement du squelette. Les restes osseux isolés n'ont en revanche pas été situés.



Fig. 20 – Des tombes en dalles aménagées au pied de la façade nord de l'église (T20).

côtés étaient liées par du mortier, le fond était en terre battue. D'après leur typologie similaire, cette sépulture est sans doute contemporaine de la tombe dallée T77 découverte à l'intérieur de la nef.

D'autres sépultures (T25 au sud, T27 au nord et T81 à l'est) pourraient faire partie de cette phase (présence de dalles), mais leur attribution n'est pas assurée, dans la mesure où elles n'ont pas été entièrement dégagées. Un coffre dallé dégagé au pied de la façade sud (T26) et une sépulture située à l'est de l'église (T80) étaient enfouis à un niveau plus élevé que les précédentes et semblent faire partie d'une période plus récente du cimetière. Nous les regroupons avec la première phase du cimetière étant donné que leur niveau d'insertion et leur typologie sont les mêmes. Une importante recharge indique ensuite une surélévation du niveau d'utilisation du cimetière séparant cette première période d'inhumation des deux phases suivantes.

Les tombes à niche céphalique (Phase 2)

Les tombes appartenant à la deuxième phase du cimetière sont caractérisées par la présence d'un aménagement de schistes protégeant la tête et la partie haute du buste (pl. 8). Certains individus ont le chef légèrement surélevé, suggérant la présence d'un coussin en matière périssable. Sur la base de l'architecture identique de ces sépultures, il est possible de les corréliser avec celles de la deuxième phase à l'intérieur de l'église.

Les tombes en pleine terre (Phase 3)

La phase d'utilisation la plus récente du cimetière extérieur comprend 18 sépultures (9 adultes et 9 enfants ou adolescents) réparties le long des façades nord, ouest et sud (pl. 9). La plupart des individus ont été ensevelis dans des fosses en pleine terre, à l'exception de celui de la tombe T30, inhumée dans un cercueil de bois. La tombe T9 était recouverte par une grande dalle. La découverte d'une agrafe dans trois tombes (T14, T15 et T31) indique l'utilisation d'un linceul enveloppant le corps.

Nous proposons d'associer ce niveau de sépultures à la troisième phase du cimetière à l'intérieur de l'église. L'absence de sépultures de petits enfants montre que ces tombes appartiennent encore à une période qui précède la transformation de l'église en un sanctuaire à répit.

Le caveau maçonné situé au pied de la façade occidentale

Le caveau maçonné adossé contre la façade occidentale de l'église, au nord de l'entrée (T10), représente un type particulier de sépulture (fig. 21). De forme rec-

tangulaire (3 x 1,5 m), ce caveau possède une profondeur de 0,5 m. La maçonnerie des murets est soignée, et le mortier des joints lissé selon la technique de type *pietra rasa*. Le caveau était fermé par de grandes dalles massives recouvertes de mortier. Sur la couverture, des murets érigés aux deux extrémités servaient probablement de support à un marquage de surface aujourd'hui disparu (dalle ou monument funéraire?).



Fig. 21 – Le caveau maçonné aménagé à côté de l'entrée de l'église (vue depuis le nord). La dalle de couverture était brisée lors de la découverte du tombeau.

La taille et l'aménagement soigné de cette sépulture indiquent qu'il s'agit d'un caveau privilégié de caractère familial. Il contenait deux squelettes en place: l'individu plus récent reposait dans un cercueil (ou sur une planche en bois) et sur les restes d'un premier corps partiellement conservé, lui aussi déposé dans un cercueil. Contre les bords du caveau gisaient les ossements de trois corps plus anciens, dont les squelettes ont été repoussés pour faire de la place.

Ce caveau est plus ancien que les tombes appartenant au dernier niveau du cimetière. La chronologie relative par rapport aux autres périodes n'a par contre pas pu être déterminée.

Les perturbations récentes du cimetière

Au XX^e siècle, l'installation d'une conduite pour l'évacuation des eaux des toitures a perturbé des sépultures situées au pied de la façade nord (entre autres la tombe T16). Selon un témoignage oral, les ossements des tombes détruites auraient été ré-inhumés par l'employé communal dans une caisse en bois, non loin de l'église. Ce caisson correspond vraisemblablement à la fosse commune (T6)

contenant au moins 6 crânes déposés en vrac. Cette fosse qui perturbe le caveau maçonné T10 est délimitée à l'ouest par une planche en bois dont les restes étaient encore bien conservés.

Le mobilier

Les fouilles ont permis de récolter un mobilier relativement riche, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la chapelle¹⁵. Il s'agit notamment d'agrafes et d'épingles probablement destinées à fermer le linceul dans lequel certains corps étaient enveloppés¹⁶. Elles ont été découvertes notamment dans les tombes avec caisson céphalique (phase 2), dans les sépultures d'enfant (phase 4) et dans les tombes du niveau le plus récent à l'extérieur du bâtiment (fig. 24). En outre, sept sépultures contenaient des boucles de ceinture en fer ou en bronze¹⁷ (nous les avons déjà mentionnées dans le contexte des tombes, fig. 24 à 26) et deux des bagues, la première en os (T8), la seconde en métal avec l'incision du christogramme IHS (T34, fig. 22 et 24). A plusieurs endroits, des chaussures ont pu être identifiées lors de la fouille.



Fig. 22 – La bague portée par un défunt (tombe T34) avec le christogramme IHS surmonté d'une croix.

Parmi les objets perdus par les fidèles et retrouvés dans les divers remblais de la chapelle, signalons notamment 11 monnaies¹⁸. La plus grande partie a été trouvée dans la terre de cimetière (C05); il s'agit de monnaies des XV^e et XVI^e siècles. Une seule monnaie date de la première moitié du XVII^e siècle (Inv. n° C06-01). Repérée sur le niveau de construction des fonts baptismaux, elle documente la dernière période d'utilisation de l'église.

Dans des remblais est apparu également le fragment d'un chapelet (fig. 26). Il comporte une fine chaînette de perles blanches translucides enfilées sur des maillons en fil de bronze qui se termine par une «croix de credo», dont les branches sont formées par de petits osselets.

Le plus bel objet demeure toutefois la statuette en os d'une sainte représentée debout sur un socle et habillée d'un long drapé dont les plis dissimulent les pieds (fig. 23 et 26). Sa tête nimbée est coiffée d'une couronne, sous laquelle apparaissent les cheveux qui retombent en deux longues tresses sur les épaules. La main

¹⁵ Voir plus loin les catalogues des objets représentés dans cet ouvrage et des tombes.

¹⁶ Agrafes en contexte funéraire: n° inv. T01-01, T12-01, T15-01, T24-01 (2 agrafes), n° inv. T37-02, T56-02, T68-02, T71-01, T71-02; Épingles en contexte funéraire: n° inv. T12-02, T12-03, T23-01, T37-01; Épingles dans des remblais: n° inv. C05-03, C05-06, C05-11, C08-03, C11-01.

¹⁷ Tombes contenant des boucles de ceintures: T7, T10, T39, T66, T67, T77 et T79.

¹⁸ Voir plus loin le catalogue rédigé par Patrick Elsig.



Fig. 23 – Le pendentif (ou applique) en ivoire représentant une sainte (Agnès?) tenant la palme du martyr et un livre, XV^e siècle.

gauche, repliée sous la poitrine, semble tenir un livre, tandis que la droite brandit la palme du martyr. Il s'agit vraisemblablement d'une statuette de sainte Agnès datant du XV^e siècle. La figurine mesure 4,4 cm de hauteur et comporte, au centre du nimbe, une petite perforation cerclée de bronze montrant qu'elle pouvait être portée en pendentif ou plutôt être appliquée sur un support. La disposition de la sainte sur un piédestal semblerait indiquer que la statuette faisait partie, à l'origine, d'un petit retable où elle constituait, peut-être, l'un des personnages entourant l'image principale.

Bilan

Entre mai 2002 et avril 2003, la rénovation de la chapelle de Muzot nous a permis d'approfondir nos connaissances sur les origines de ce quartier du Grand Sierre. Il a notamment été possible de dégager le plan de l'ancienne église paroissiale attestée dès 1326 et de mettre en évidence ses maçonneries sous la chapelle votive érigée au XVIII^e siècle. Les dimensions de la chapelle baroque et de l'ancienne église paroissiale sont identiques. Les murs de la chapelle reprennent le tracé légèrement trapézoïdal de l'ancienne nef, tandis que le chœur polygonal est installé sur l'abside semi-circulaire de l'église primitive. A l'intérieur, l'église paroissiale était subdivisée par un chancel maçonné qui délimitait le chœur réservé au clergé. La nef, accessible par une porte aménagée dans l'axe de la façade occidentale, possédait vraisemblablement un plancher, tandis que le chœur était doté d'un sol en mortier.

Le plan de l'église correspond à celui des petits édifices religieux qui apparaissent en Valais dans le courant des XI^e et XII^e siècles. Le parallèle le plus proche est sans doute l'ancienne église paroissiale Saint-Sylve de Vex, dont les dimensions sont légèrement plus importées¹⁹, la nef mesurant à l'intérieur 10,70 m sur 7,50 m, l'abside 2,50 m sur 4,30 m (mesures comparatives de l'église Sainte-Agnès: la nef env. 9,60 m sur 4,50 m, l'abside 2,10 m sur 3,70 m). Le chœur des deux églises est délimité par un chancel maçonné qui se situe à l'ouest de l'épaulement de l'abside. Par rapport à l'église de Vex qui semble remonter à la fin du XI^e siècle, le sanctuaire de Veyras, avec ses parois latérales de longueur inégale et obliques par rapport à l'axe longitudinal, apparaît toutefois plus archaïque. De tels désaxements sont courants notamment à l'époque préromane, comme si les bâtisseurs ne voulaient pas créer une œuvre trop parfaite. Autre convergence, la petite église de Muzot est érigée, comme celle de Vex, sur un terrain non construit préalablement.

L'exploration partielle du sous-sol a permis en outre de mettre au jour 81 sépultures, dont 45 se situent à l'intérieur de l'édifice²⁰. Il s'agit de tombes en

¹⁹ ANTONINI, «Saint-Sylve de Vex», p. 15-36.

²⁰ L'extension du cimetière extérieur n'est pas connue. Les 36 tombes repérées le long des façades correspondent sans doute seulement à une petite partie de la zone funéraire primitive.

dalles, de fosses en pleine terre avec ou sans caisson céphalique, de cercueils en bois, ainsi que d'un caveau maçonné. Etagées sur 4 niveaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment, ces sépultures appartiennent toutes à la séquence contemporaine de l'église. Si l'existence d'un cimetière autour de l'ancien sanctuaire paroissial n'étonne guère, le grand nombre de tombes mises au jour à l'intérieur est d'autant plus surprenante qu'elle témoigne d'une utilisation régulière et prolongée de la nef comme zone funéraire.

La typologie des tombes ainsi que leur répartition stratigraphique et planimétrique indiquent que le cimetière extérieur s'est développé dès la construction de l'église. Les coffres en dalles pourraient remonter à l'époque romane-gothique (phase 1).

La première tombe aménagée à l'intérieur est un coffre du même type constitué de dalles massives. Il se situe en position privilégiée, dans le quart nord-est de la nef, contre le chancel du chœur. Un prélèvement effectué sur les os du premier corps inhumé dans ce tombeau a fourni une datation radiocarbone comprise entre 1300 et 1410 après J.-C. Ce résultat cadre bien avec la première mention historique de la paroissiale attestée dès 1326. La coutume d'ensevelir à l'intérieur du sanctuaire s'est sans doute généralisée dans un deuxième temps, peut-être liée à l'émergence d'une famille influente possédant des privilèges. Cette hypothèse concorde parfaitement avec le caractère unique du coffre dallé T77, le seul tombeau de ce genre aménagé à l'intérieur, et sa position privilégiée devant le chancel du chœur.

Les niveaux successifs du cimetière sont formés, d'abord par des sépultures en pleine terre dotées d'un caisson céphalique (phase 2), ensuite par des tombes d'adultes et d'enfants inhumés dans des cercueils rectangulaires (phase 3). Ces deux typologies sont attestées à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. Aucun élément ne permet une datation précise; leur aménagement s'étale jusqu'au troisième quart du XVII^e siècle au plus tard, date du transfert de l'église paroissiale vers Venthône.

Au début de la dernière période de l'église, le nivellement du sol et la construction d'un socle quadrangulaire ayant sans doute servi de base pour des fonts baptismaux attestent une rénovation de l'édifice. A l'intérieur du sanctuaire, ne seront ensuite enterrés que des nouveau-nés ou des enfants décédés en bas âge (phase 4). L'ancienne église paroissiale semble être devenu un sanctuaire à répit, les enfants morts prématurément étant baptisés et ensevelis lors d'une même cérémonie. Ce rite a pu s'instaurer juste avant ou même après le déplacement du centre paroissial vers Venthône en 1662. La monnaie frappée en 1623 aux armes de l'évêque Hildebrand II Jost (1613-1638) et trouvée sur le niveau de travail contemporain des fonts baptismaux semble confirmer cette hypothèse. Les tombes d'enfants de la quatrième phase dateraient donc de la fin du XVII^e siècle. Aucun document d'archives ne confirme cependant la pratique du baptême des enfants morts à Muzot, un rite d'ailleurs bien connu dans la commune de Randogne, à l'ancien ermitage de Crételle²¹.

Le caveau maçonné aménagé devant l'entrée de l'église est difficilement datable et ne peut pas être inséré dans la chronologie générale des tombes. Sa typologie isolée, sa position bien en vue à côté de l'entrée et le marquage qui a dû exister en surface le qualifient cependant clairement de tombeau privilégié.

²¹ CASSINA, *La chapelle de Muzot*, p. 11.

Le mobilier repéré dans les tombes soulève des questions concernant les pratiques funéraires. Les agrafes et les épingles servant probablement à fixer un linceul mortuaire ne sont attestées que dans les tombes en pleine terre avec caisson céphalique (phase 2) et dans les sépultures plus récentes d'enfants (phase 4). La présence de boucles de ceinture et de chaussures indique cependant que, pendant les phases 1 à 3, certains individus étaient inhumés habillés. Il est difficile de déterminer laquelle des deux traditions était la pratique habituelle. Les deux coutumes semblent avoir coexisté durant la phase 2 du cimetière (tombes avec caisson céphalique). Cette période correspond peut-être à une phase de transition dans l'évolution des pratiques funéraires, dans la mesure où la phase suivante (phase 3) est marquée par l'apparition de la sépulture dans un cercueil (sans qu'il soit possible de préciser si les corps étaient habillés ou enveloppés dans un linceul). La dernière période est caractérisée par les sépultures de nouveau-nés ou d'enfants décédés en bas âge (phase 4). Sur la base de la présence d'agrafes et d'épingles, certains étaient enveloppés dans un linceul indépendamment de leur mode d'enfouissement, en cercueil ou en pleine terre.













Enfin, en ce qui concerne l'édifice actuel, la découverte d'une monnaie du XVIII^e siècle dans les remblais de construction confirme qu'il s'agit bien de la chapelle votive érigée par Nicolas Im Winkelried vers 1784. A l'exception de la réfection du sol et de la toiture effectuée lors des travaux qui font suite au tremblement de terre de 1947, l'essentiel du bâtiment remonte donc à l'époque baroque.

Catalogues











La documentation de la fouille de Muzot (inventaires et catalogues exhaustifs) est déposée auprès de l'Archéologie cantonale valaisanne. Ne sont repris ici que le catalogue des monnaies rédigé en janvier 2005 par Patrick Elsig, conservateur du Cabinet cantonal de numismatique, le catalogue des objets les plus représentatifs, ainsi que le catalogue des tombes.

Catalogue des monnaies (Patrick Elsig)

Les onze monnaies trouvées au cours des fouilles ne présentent pas de particularités par rapport à d'autres sites comparables. Toutes les pièces sont des frappes régionales, la région étant prise au sens large (Evêché de Sion, anciens états suisses, Savoie, Milan), dont on sait qu'elles circulaient couramment sur les terres épiscopales. Si toutes ces monnaies sont bien connues, nous aimerions mettre en exergue celle frappée par Walther Supersaxo, pour son symbole. En effet, ce type fait partie de la première série de monnaies émises par un évêque de Sion. Frappée vers 1480, elle manifeste l'indépendance nouvellement acquise par le prélat envers la Maison de Savoie, suite à la (re)conquête du Bas-Valais jusqu'à Massongex en 1475-1476.

N° d'inv.	Détermination	Avers	Revers
C01-07	Quart frappé par l'évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten, en 1573. Billon; 0,49 g; 16,7-17,7 mm; 60°; M 12785. Référence bibliographique ²² ELSIG n° 98.		
C05-02	Quart frappé par l'évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten, en 1573. Billon; 0,59 g; 16,2-17,1 mm; 135°; M 12786. Réf. ELSIG n° 98.		
C05-05	Kreuzer frappé par la ville de Fribourg, sans date (entre 1559 et 1619). Billon; 1,09 g; 18,7-19,1 mm; 225°; M 12787. Réf. MORARD n° 39.		
C05-07	Quart frappé par l'évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten, en 1573. Billon; 0,50 g; 15,9-17,3 mm; 135°; M 12788. Réf. ELSIG n° 98.		
C05-09	Imitation du fort frappé par le duc de Savoie Charles I ^{er} , entre 1482 et 1490. Billon; 0,78 g; 16,2-19,7 mm; 90°; M 12789. Réf. Types originaux comparables: CNI I, casa Savoia, p. 110-114.		
C05-10	Gros frappé par le duc de Milan Giovanni Maria Visconti, entre 1402 et 1412. Argent; 2,25 g; 23,4-24,3 mm; 345°; M 12790. Réf. CNI VI, Lombardia/Milano, p. 103-108.		

²² CMS VII: *Catalogue des monnaies suisses*, vol. VII, Soleure, Berne, 1972. CNI: *Corpus Nummorum Italicorum*, vol. I à XIX, Rome, 1910-1943. ELSIG: Patrick ELSIG, *Une histoire de petits sous. La monnaie en Valais*, Sion, 1993. MORARD: Nicolas MORARD, Erich B. CAHN, Charles VILLARD, *Monnaies de Fribourg*, Fribourg, 1969.

N° d'inv.	Détermination	Avers	Revers
C06-01	Demi-batz frappé par l'évêque de Sion Hildebrand Jost, en 1623. Billon; 1,93 g; 22,0-22,4 mm; 15°; M 12791. Réf. ELSIG n° 112.		
C06-03	Denier ou pfennig frappé par la ville de Fribourg, sans date (entre 1525 et 1529). Billon; 0,71 g; 16,4-17,0 mm; 270°; M 12792. Réf. MORARD n° 20a.		
C08-01	Fort frappé par le duc de Savoie Charles I ^{er} , entre 1482 et 1490. Billon; 0,89 g; 15,4-17,5 mm; 15°; M 12793. Réf. CNI I, casa Savoia p. 110-111, n° 119-127.		
C08-94	Obole ou denier frappé par l'évêque de Sion Walther Supersaxo, vers 1480 Billon; 0,30 g; 14,5-15,9 mm; 315°; M 12794. Réf. ELSIG n° 61.		
T48-02	Kreuzer frappé par la ville de Soleure, en 1564. Billon; 1,24 g; 18,0-19,2 mm; 165°; M 12795. Réf. CMS n° 29 g.		

Catalogue des objets représentés

Il s'agit ici d'un choix des objets les plus significatifs repérés en fouille, notamment des objets situés en place sur les squelettes, ainsi que le fragment d'un chapelet et une statuette (fig. 15, 17, 22-26).

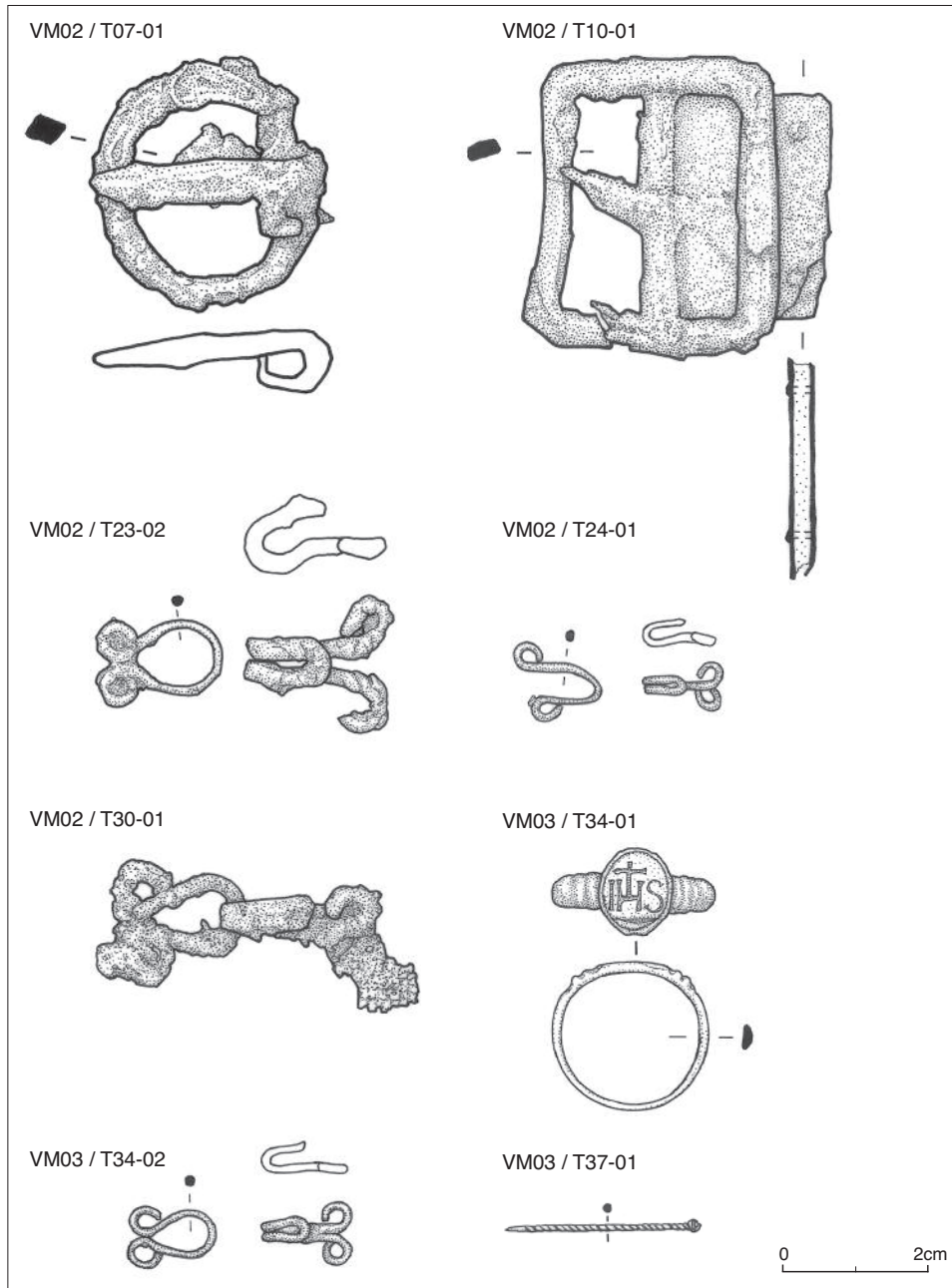


Fig. 24 – Mobilier funéraire des tombes T7, T10, T23, T24, T30, T34 et T37.

N° d'inv.	Description, dimensions, ensemble stratigraphique et datation
VM02/T07-01	Boucle de ceinture en 3/4 de cercle avec ardillon; h. 3,5 cm; fer; sur le squelette de la tombe T07; datation stratigraphique XVI ^e -XVII ^e siècle.
VM02/T10-01	Boucle de ceinture rectangulaire avec tige médiane, auquel est attaché l'ardillon et une plaque rectangulaire de fixation (plaque double fixée avec deux rivets); h. 4 cm, l. 3,2 cm; fer; sur le squelette de la tombe T10; datation XV ^e -XVII ^e siècle?
VM02/T23-02	Agrafe aux extrémités enroulées; L. du crochet 1,9 cm; fer; sur le squelette de la tombe T30; datation stratigraphique XV ^e -XVII ^e siècle.
VM02/T24-01	Agrafe aux extrémités enroulées; L. du crochet 1,1 cm; bronze; sur le squelette de la tombe T24; datation stratigraphique XVI ^e -XVII ^e siècle.
VM02/T30-01	Agrafe aux extrémités enroulées avec restes de tissus; L. du crochet 2,3 cm; fer; sur le squelette de la tombe T30; datation stratigraphique XVI ^e -XVII ^e siècle.
VM02/T34-01	Bague, sur le chaton légèrement ovale est gravé le monogramme du Christ «IHS» souligné par une ligne horizontale et surmonté d'une croix; diam. intérieur 1,9 cm; bronze;
VM02/T34-02	Agrafe aux extrémités enroulées; L. des crochets 1,0 à 1,2 cm; cuivre; sur le squelette; Tous les objets sur le squelette T34; datation stratigraphique XVI ^e -XVII ^e siècle.
VM02/T37-01	Aiguille torsadée; L. 2,6 cm; bronze; sur le squelette de la tombe T37; datation stratigraphique troisième quart XVII ^e siècle.
VM02/T39-01	Boucle de ceinture en 3 parties; boucle en 3/4 d'ovale (h. 4,5 cm) et boucle d'attache rectangulaire (h. 3,9 cm); fer avec restes de tissus; sur le squelette de la tombe T39; datation stratigraphique XVI ^e -XVII ^e siècle.
VM03/T66-01	Boucle de ceinture annulaire; diam. extérieur env. 5 cm; fer; sur le squelette de la tombe T66; datation C14 et stratigraphique XIV ^e siècle, semblable à la boucle T67-02 plus ancienne.
VM03/T77-01	Grande boucle en 3/4 d'ovale; h. 7,5 cm; fer; sur le squelette de la tombe T77; datation C14 et stratigraphique XIV ^e siècle.
VM03/T77-02	Boucle de ceinture annulaire; diam. extérieur 4,5 cm; fer; sur le squelette de la tombe T77; datation C14 et stratigraphique XIV ^e siècle (semblable à la boucle T66-01). Des boucles de ce type sont attestées durant les XIV ^e -XV ^e siècles ²³ .
VM03/T79-01	Boucle sans ardillon à tige médiane formant 2 anneaux symétriques (boucle servant à rallonger le ceinturon); h. 1,4 cm, L. 2,7 cm; bronze. 2 boucles annulaires avec ardillon; diam. extérieur 1,3 et 1,4 cm; bronze.
VM03/T79-02	Boucle sans ardillon à tige médiane de forme, dimensions et matière identiques à la précédente, avec reste du ceinturon en cuir; h. du ceinturon 1,1 cm. Boucle annulaire avec ardillon identique aux précédentes, avec reste du ceinturon en cuir. Tous les objets sur le squelette T79; datation stratigraphique XV ^e -XVI ^e siècle.
VM03/C06-04	Pendentif ou applique, au dos légèrement concave; statuette d'une sainte couronnée (sainte Agnès?) représentée debout sur un socle et tenant dans les mains un livre et la plume du martyr. Au-dessus de la couronne, le trou pour la fixation entouré de traces de cuivre; h. 4,4 cm; os; repéré en surface de la terre à cimetière (couche C05) et sous le niveau de construction (St47) pour les fonts baptismaux; datation stylistique XV ^e siècle.
VM03/C08-02	Extrémité d'un chapelet; chaînette de perles blanches translucides (alternance d'une allongée et d'une ronde) et <i>croix du credo</i> formé par des osselets de couleur nature (2 courts pour la barre verticale, un long en forme de balustre pour la barre horizontale). Chaque élément monté sur une tige en cuivre repliée en boucle aux extrémités; dans la fosse de construction, contre la fondation du chancel de l'église primitive; datation stratigraphique XI ^e -XIII ^e siècle douteuse: l'objet pourrait être glissé à cet endroit lors de la démolition du chancel de l'ancienne église, datation stylistique XVII ^e (?) siècle.

²³ George DESCOEUDRES, Anreas CUENI, Christian HESSE, Gabriele KECK, «Sterben in Schwyz. Beharrung und Wandlung im Totenbrauchtum einer ländlichen Siedlung vom Spätmittelalter bis in die Neuzeit», in *Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters*, 20/21 (1995), S. 226. Dorothee RIPPIMANN, Bruno KAUFMANN, Jürg SCHIBLER, Barbara STOPP, «Basel Barfüsserkirche. Grabungen 1975-1977», in *Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters* 13 (1987) Tafel 52.

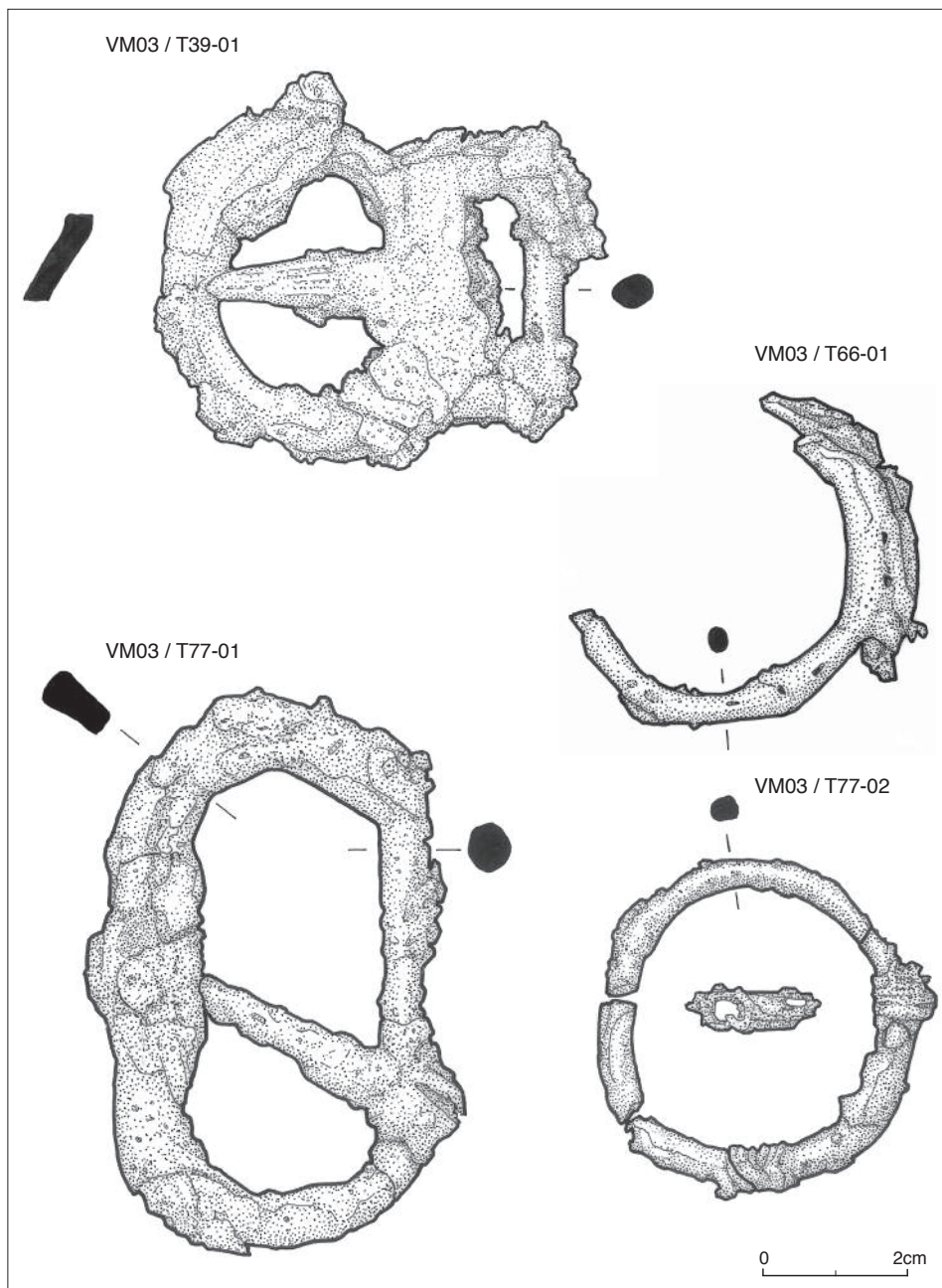


Fig. 25 – Mobilier funéraire des tombes T39, T66 et T77.

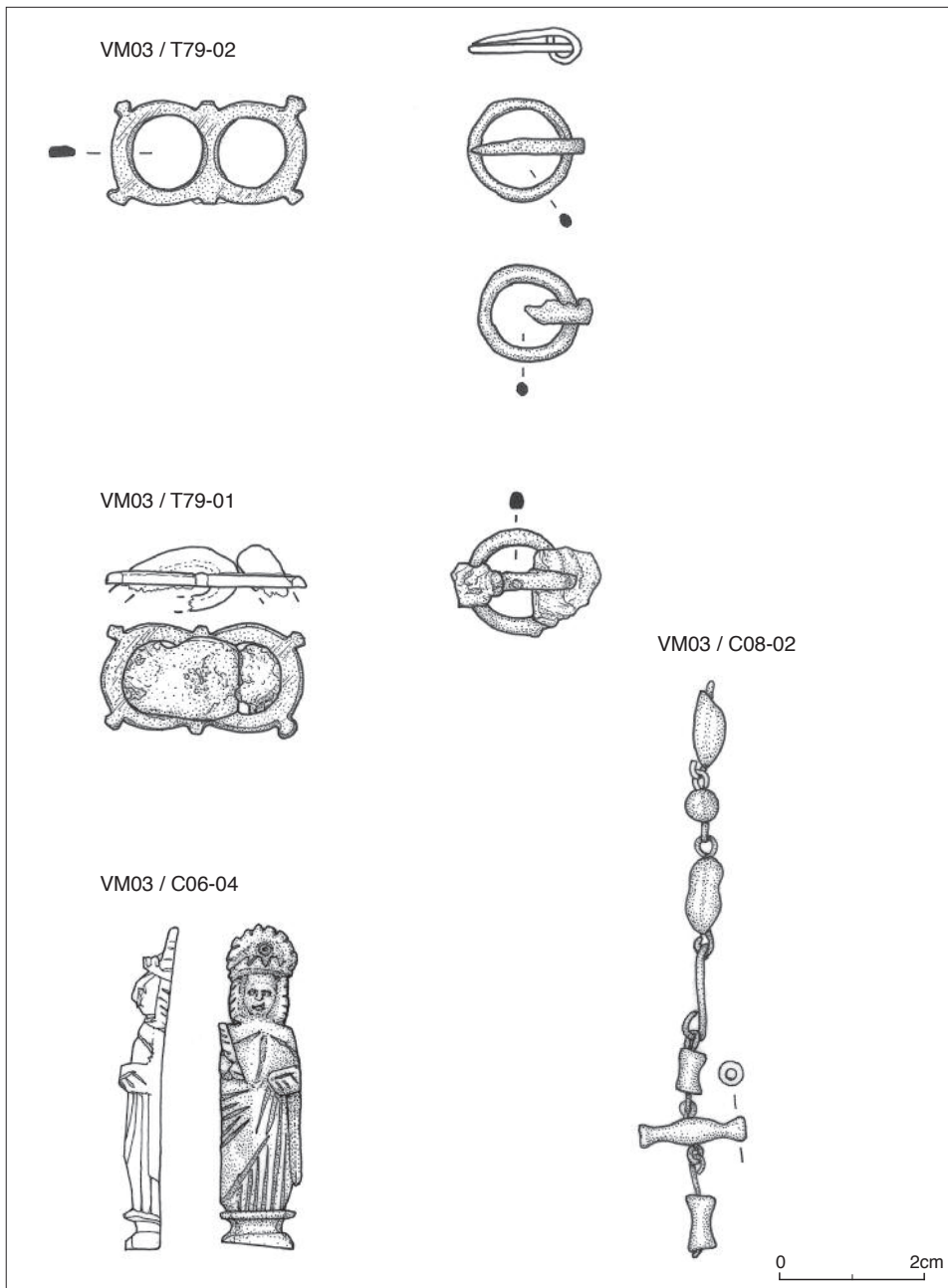


Fig. 26 – Mobilier funéraire de la tombe T79, ainsi qu'une statuette et un fragment de cha-
pelet repéré en couche.

Catalogue des tombes fouillées en 2002-2003

Remarques préliminaires: le niveau stratigraphique des tombes est numéroté du plus ancien au plus récent, de I à IV à l'intérieur et de 1 à 4 à l'extérieur de l'église. Si aucune spécification est donnée, le squelette est inhumé avec la tête à l'ouest.

N°	Niveau	Description	Mobilier
T01	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Adulte inhumé les bras repliés avec les mains croisées sur l'abdomen et les jambes en extension, légèrement resserrées au niveau des genoux. Antérieur à la tombe T2, le squelette recouvert par des os épars provenant d'autre sépultures.	T01-01 = épingle en bronze avec restes de tissu. T01-02 = agrafe en bronze. T01-03 et 04 = agrafe en fer au niveau de la ceinture.
T02	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Adolescent inhumé avec les bras croisés sur la poitrine. Antérieure à la tombe T1.	
T03	Niveau 3	Tombe en pleine terre avec caisson de dalles autour du crâne. Adulte inhumé la tête à l'est, avec un entourage de schistes autour du crâne, les bras croisés à angle droit sur le bas ventre.	
T04	Niveau 3	Tombe en pleine terre avec caisson de dalles autour du crâne. Adulte inhumé avec un entourage de schistes autour du crâne. Seul le crâne est conservé, le reste est détruit par la tombe T5.	
T05	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Adulte de grande taille inhumé avec les bras le long du corps et les mains sur le bassin.	
T06	Ex-térieur	Ossuaire créé au XX ^e siècle, pour inhumé des os perturbés lors des travaux de restauration de 1950 (os en vrac; au moins 3 crânes d'adultes).	
T07	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Adolescent inhumé avec les bras croisés sur la poitrine.	T07-01 = boucle de ceinture en fer.
T08	Niveau 3	Tombe en pleine terre avec caisson de dalles autour du crâne. Adulte inhumé avec un entourage de schistes autour et au-dessus du crâne, avec les bras croisés sur la poitrine. Dans le remplissage de la tombe un fragment de fer (clou?)	T08-01 = anneau en os à la main droite. Diamètre intérieur de la bague 14 mm, épaisseur 3 mm.
T09	Niveau 4	Tombe en pleine terre avec grande dalle de couverture. Adulte inhumé en pleine terre et recouvert par une grande dalle. Seul le haut du buste est conservé, le reste est recoupé par une canalisation moderne.	
T10	Niveau 4	Caveau maçonné avec traces de bois (cercueil des corps A et B). Deux adultes en place (corps A sur corps B) et trois squelettes réduits sur les côtés nord, sud et ouest de la tombe (individus C, D et E); les squelettes en place et les réductions recouverts d'ossements épars. Individu A: de grande stature, probablement masculin. Bras écartés avec mains ramenées sur le pubis, la tête basculée en avant (redressement important des cervicales suggérant l'existence d'un coussin), fracture du tibia gauche.	T10-01 = boucle de ceinture en fer sur l'abdomen de l'individu A (fig. 24). T10-02 = fragment de fer (indéterminé), sur la réduction au nord du squelette.

T13	Niveau 1	Coffre de dalles rectangulaire (largeur 40 cm) dont les dalles latérales sont jointoyées au mortier; fond en terre battue. Contient deux enfants inhumés l'un sur l'autre. Une double réduction (2 crânes et des os longs) est ensevelie dans un 2 ^e coffre formé de petites dalles de schistes. L'individu supérieur (B) est perturbé à la tête et au pied droit; de l'individu inférieur (A) est conservé le tronc sans tête.	
T14	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Adulte âgé (dents fortement usées) inhumé avec la tête au nord et les mains sur le bassin.	T14-01 = agrafes en fer sur la poitrine (fermeture de linceul).
T15	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Enfant d'environ 5 à 9 ans (d'après la taille) inhumé la tête au nord, le crâne fortement replié sur le buste (coussin?).	T15-01 = agrafe en bronze (2 fragments) au-dessus de la poitrine.
T16	Niveau 3	Tombe en pleine terre avec grande dalle de couverture? Ossements en connexion repérés au pied de l'abside romane et recouverts par une grande dalle. Celle-ci a été déplacée lors de l'installation du tuyau de drainage en 1950 (tombe non fouillée).	
T17	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Enfant inhumé avec la tête au nord-ouest et les bras croisés sur la poitrine (seul le haut du corps subsiste).	
T18	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Enfant en bas âge (bébé).	T18-01 = objet en fer (indéterminée) sur le thorax.
T19	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Adulte, reste de la partie inférieure du squelette (à partir du bassin). Quelques schistes plats jalonnant le pourtour de la fosse de manière discontinue.	
T20	Niveau 1	Coffre de dalles constitué de grandes dalles posées de chant (sans mortier). La couverture, en dalles épaisses, s'est effondrée sur le squelette. Adulte inhumé avec les bras croisés sur la poitrine (seul le tronc conservé). 4 réductions attestent une réutilisation du coffre.	
T21	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Sépulture dégagée uniquement dans sa partie inférieure, en dessous du bassin (l'autre moitié sous la berme témoin).	
T22	Niveau 3	Coffre de dalles. Sépulture partiellement fouillée. Coffre dallé couvert par une grande dalle de schistes. Contient au moins 3 crânes et des os longs sans connexion anatomique (1 individu en place et 2 réductions?).	
T23	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Enfant inhumé avec la tête redressée (coussin?) et les bras (écartés du corps) repliés sur l'abdomen, la main gauche reposant sur la main droite. Présence d'une réduction.	T23-01 = épingle en bronze près de la hanche gauche. T23-02 = 2 agrafes en fer sur le buste (fig. 24).
T24	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Adulte inhumé à l'ouest du caveau T10, la tête au nord, le bras droit replié sur la hanche avec la main sur le bassin, le bras gauche le long du corps. Squelette très bien conservé.	T24-01 = 2 agrafes en bronze sur le buste (fig. 24)

T25	Niveau 1	Coffre de dalles. Sépulture dégagée en surface, mais non fouillée.	
T26	Niveau 2	Coffre de dalles. Sépulture dégagée en surface, mais non fouillée.	
T27	Niveau 1	Coffre de dalles. Sépulture dégagée en surface, mais non fouillée.	
T28	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Sépulture d'enfant partiellement fouillée.	
T29	Niveau 3	Coffre de dalles? Sépulture dégagée en surface, mais non fouillée.	
T30	Niveau 4	Cercueil en bois. Jeune adulte, inhumé avec la tête au nord, les bras croisés sur la poitrine avec les mains sous le menton. Sépulture implantée sur les tombes en pleine terre T32 et T33.	T30-01 = 4 paires d'agrafes en fer: 2 paires près de l'épaule gauche et 2 près de la hanche gauche (fig. 24).
T31	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Jeune adulte, inhumé avec les bras croisés sur poitrine. Postérieure au caveau maçonné T10 (recouvre sa bordure ouest).	T31-01 = 1 agrafe en fer au niveau de la poitrine, sous l'épaule gauche.
T32	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Adulte. Sépulture non fouillée, repérée sous la tombe T30.	
T33	Niveau 4	Tombe en pleine terre. Enfant. Sépulture non fouillée, repérée sous la tombe T30.	
T34	Niveau III	Cercueil en bois rectangulaire (négatif des planches du fond et des parois). Adulte inhumé avec le bras gauche le long du corps et le bras droit légèrement replié (la main sur le bassin), les jambes parallèles (seuls les fémurs sont dégagés).	T34-01 = bague en bronze avec l'inscription IHS; enfilée à la main gauche (fig. 22 et 24). T34-02 = 3 paires d'agrafes en cuivre avec des restes de tissu (sur la poitrine).
T35	Niveau IV	Cercueil en bois. Enfant (taille 1,34 m) avec les bras repliés sur le bassin et croisés au niveau des poignets; la jambe droite en extension, la gauche légèrement fléchie et plus courte que la droite d'env. 2 cm, le genou semble avoir deux rotules. Postérieur aux tombes T77, T66 et T65.	T35-01 = fragment d'un tube très fin en bronze.
T36	Niveau IV	Tombe en pleine terre. Enfant inhumé avec la tête relevée par rapport au corps (cousin?) et les bras repliés avec les mains croisées sur le bassin.	
T37	Niveau IV	Cercueil en bois: négatifs des planches verticales et du fond (assemblage sans clous). Enfant inhumé avec les bras repliés à angle droit sur le thorax (les mains tournées à angle droit vers les pieds) et les jambes légèrement fléchies. Recoupe la tombe T34.	T37-01 = épingle sur l'avant-bras gauche (fig. 24). T37-02 = agrafe en bronze, 3 cm à l'ouest de l'épingle.
T38	Niveau IV	Cercueil en bois rectangulaire (19 x 50 cm): négatif des montants verticaux (aucun clou, aucun calage). Nouveau-né inhumé avec les bras plaqués contre la cage thoracique, les mains à plat sur le fond du cercueil, les jambes légèrement fléchies en chien de fusil.	

T39	Niveau III	Cercueil en bois rectangulaire: traces des planches, du couvercle et du fond. Adulte inhumé avec les bras probablement repliés sur la poitrine (avant-bras perturbés ou disparus) et les jambes parallèles (la droite légèrement arquée). Traces organiques de chaussures en cuir. Recoupe le remplissage de la tombe T7; le crâne détruit par la T35.	T39-01 = boucle de ceinture en fer, sur la colonne au niveau des coudes (fig. 25). T39-02 = fragment de bronze, sur le côté droit, à la hauteur du plexus.
T40	Niveau IV	Cercueil en bois (traces du couvercle). Nouveau-né: squelette dont ne subsistent que le crâne et les jambes (en extension, légèrement arquées).	T40-01 = clou de cercueil en fer.
T41	Niveau IV	Cercueil en bois rectangulaire (19 x 57 cm): négatif du fond et des bords. Deux nouveau-nés inhumés, l'un à côté de l'autre, dans le même cercueil. Individu A (au sud): inhumé avec la tête à l'est, le bras droit sous le corps de l'individu B, le bras gauche au-dessus et les jambes légèrement fléchies en chien de fusil. Individu B (comprimé contre la planche nord): squelette incomplet.	
T42	Niveau IV	Tombe en pleine terre. Nouveau-né (squelette perturbé).	
T43	Niveau IV	Tombe en pleine terre. Nouveau-né (squelette perturbé au niveau des jambes).	
T44	Niveau IV	Cercueil en bois rectangulaire (18 x 55 cm): traces des parois et du fond (pas de clous). Nouveau-né inhumé sur le dos avec les bras pliés, les mains (disparues) probablement croisées sur le bassin, les jambes légèrement fléchies.	
T45	Niveau IV	Cercueil en bois: traces d'une planche de fond. Enfant inhumé sur le dos. Seules les jambes sont conservées (en extension, légèrement arquées).	
T46	Niveau IV	Cercueil en bois: traces du couvercle, des parois et du fond (pas de clous). Enfant inhumé sur le dos avec les jambes en extension, légèrement arquées (squelette mal conservé).	
T47	Niveau IV	Cercueil en bois: traces du fond. Enfant couché sur le dos, les bras mi-repliés avec les mains jointes sur le ventre, les jambes en extension, parallèles.	
T48	Niveau IV	Tombe en pleine terre. Nouveau-né (taille 0,45 m) couché sur le dos, les bras probablement repliés sur la poitrine (os des mains et doigts retrouvés entre les côtes), les membres inférieurs en extension (squelette abîmé lors de la découverte).	T48-02 = monnaie en bronze de 1564; repéré près de l'épaule gauche, éventuellement dans le remplissage de la fosse.
T49	Niveau IV	Cercueil en bois. Nouveau-né couché sur le dos, les bras repliés à angle droit, les mains jointes sur le ventre (jambes pas dégagées).	
T50	Niveau IV	Tombe en pleine terre avec planche de couverture. Planche (négatif organique) posée directement sur le squelette, beaucoup plus grande que le corps. Nouveau-né (taille 0,60 m) couché sur le dos, avec les bras repliés, les mains jointes sur la poitrine, les jambes en extension se resserrant aux pieds.	

T51	Niveau IV	Cercueil en bois (?): traces du fond. Enfant (taille 0,60-0,70 m) couché sur le dos, les jambes parallèles en extension (le haut du squelette perturbé).	
T52	Niveau IV	Cercueil en bois (?): traces de la planche du fond. Nouveau-né couché sur le dos, les jambes en extension légèrement arquées (le haut du squelette perturbé).	
T53	Niveau III	Cercueil en bois étroit: traces du fond et des bords. Enfant (taille 1,10 m) couché sur le dos, le thorax comprimé par le cercueil étroit, les bras croisés (les deux bras complètement repliés vers la tête, l'avant-bras gauche passant sous le droit, les mains posées sur les épaules), les jambes parallèles, en extension.	
T54	In-térieur	Ossements en position secondaire ramassés vraisemblablement dans la terre à cimetière (couche C05) lors des travaux qui précèdent l'installation des tombes d'enfants du niveau IV.	
T55	Niveau IV	Tombe en pleine terre. Bébé couché sur le dos (squelette partiellement conservé), les bras légèrement repliés. Sous la tombe T56 (séparée d'elle par 10 cm de sédiment) et recoupé par la tombe T46.	
T56	Niveau II	Tombe en pleine terre avec caisson de dalles autour du crâne. Caisson crânien (écroulé): formé par 3 dalles de schistes (épaisseur env. 3 cm), une quatrième servant de couverture. Adulte au squelette gracile (femme ou adolescent), la tête soutenue probablement par un coussin (crâne et vertèbres cervicales redressés), inhumé avec les bras légèrement repliés (les poignets se croisant au niveau des dernières lombaires, les mains posées sur le bassin), les jambes parallèles en extension, les pieds légèrement redressés contre l'extrémité de la tombe.	T56-02 = agrafe de bronze, trouvée au niveau du bas du sternum, sur la droite de la colonne.
T57	Niveau II	Tombe en pleine terre avec caisson de dalles autour du crâne (comme la T56). Adulte âgé (mandibule édentée, les cavités dentaires complètement ossifiées) inhumé avec les bras légèrement repliés et croisés sur la partie basse de la cage thoracique, les jambes en extension, parallèles, les pieds légèrement redressés contre le fond de la tombe.	
T58	Niveau IV	Tombe en pleine terre. Enfant couché sur le dos, les jambes en extension, écartées mais parallèles (partie haute du squelette recoupée).	
T59	Niveau IV	Cercueil en bois: traces du fond. Nouveau-né couché sur le dos, le bras gauche reposant sur la cage thoracique, la main sur le bassin, le bras droit déplacé vers les cervicales, l'avant-bras et la main reposant sur la cavité abdominale, la jambe gauche en extension (jambe droite absente).	
T60	Niveau III	Tombe en pleine terre. Adulte inhumé sur le dos, les bras repliés asymétriquement (bras gauche plié à angle droit sur le bas du thorax, bras droit plié vers l'épaule gauche), la jambe droite en extension, la jambe gauche légèrement fléchie (le fémur déboîté du bassin), le genou reposant sur la jambe droite, les deux pieds en connexion anatomique stricte et légèrement redressés (position indiquant la présence de chaussures?).	

T61	Niveau IV	Tombe en pleine terre. Nouveau-né inhumé en position fœtale (squelette abîmé au niveau des genoux).	
T62	Niveau III	Tombe en pleine terre. Squelette d'adulte conservé au niveau des membres inférieurs. Les jambes en extension, les deux pieds légèrement redressés contre le fond de la tombe. Recoupé par la tombe T60.	Traces organiques de cuir enveloppant les pieds (chaussures non cloutées).
T63	Niveau III	Tombe en pleine terre. Adulte inhumé avec le bras droit replié à angle droit sur l'abdomen (bras gauche non dégagé), les jambes en position asymétrique (la jambe gauche repliée avec le genou écarté, la droite en extension). Squelette bien conservé. Sur la tombe T76 et sous la tombe T58.	
T64	Niveau III	Cercueil en bois. Tombe d'adulte (non fouillée). Sous la tombe T52.	
T65	Niveau I	Troisième corps inhumé dans le coffre de dalles T77. Squelette recouvert par des fragments de la dalle de couverture primitive. Adolescent inhumé avec les bras repliés, les mains jointes sur le ventre, les jambes en extension.	
T66	Niveau I	Deuxième corps inhumé dans le coffre de dalles T77. Le corps T66 repose sur le corps T77; les deux paraissent avoir été inhumés en même temps (aucun déplacement des ossements de la T77). Squelette d'adulte conservé au niveau du crâne et des jambes (le tronc détruit par la sépulture T65).	T66-01 = boucle de ceinture annulaire en fer, semblable à la T77-02; contre le col du fémur gauche (fig. 25).
T67	Niveau III	Cercueil en bois. Adulte inhumé sur le dos, dans un cercueil de bois, alignée contre la dalle sud du coffre plus ancien T77. Os mal conservés.	T67-01 = boucle de fer, à 10 cm du bassin, sous l'avant-bras droit.
T68	Niveau IV	Cercueil en bois. Sépulture d'enfant inhumé. Sur la tombe T69.	T68-02 = agrafe de bronze, près de l'épaule droite.
T69	Niveau III	Cercueil en bois. Adulte inhumé sur le dos. Tombe fouillée au niveau des membres inférieurs (la partie haute sous la tombe T68 dont le squelette n'a pas été prélevé).	
T70	Niveau II	Tombe en pleine terre avec caisson de dallettes autour du crâne. Adulte inhumé en pleine terre, la tête protégée par un caisson de schistes abîmé.	
T71	Niveau II	Tombe en pleine terre avec caisson de dallettes autour du crâne. Adulte inhumé en pleine terre, la tête protégée par un caisson de dallettes de schiste. Tombe partiellement fouillée (prise sous la tombe T49 et sous la fondation des fonts baptismaux, Str43).	T71-01 et T71-02 = agrafes de vêtement en bronze; à droite des dernières dorsales, contre la colonne vertébrale.
T72 et T73	Niveau II	Indéterminé (non fouillé). Deux sépultures d'adulte repérées en coupe, sous la fondation des fonts baptismaux (partie inférieure des corps).	
T74	Niveau II	Indéterminé. Sépulture d'adulte, fortement perturbée par la T63.	
T75 et T76	Niveau II	Tombe en pleine terre avec caisson de dallettes autour du crâne. Deux sépultures d'adulte en pleine terre, la tête protégée par un caisson de dallettes de schiste.	

T77	Niveau I	Coffre de dalles rectangulaire. Formé sur les côtés longs par deux grandes dalles de schiste posées de chant (dalle nord: 175 x 60 x 5-10 cm, dalle sud: 180 x 70 x 5-10 cm) et à l'extrémité ouest par une dalle éventuellement rajoutée plus tard (module différent, sans équivalent à l'extrémité est). La couverture fragmentée est réutilisée pour couvrir le squelette T65. Adulte inhumé avec le bras gauche replié haut sur la poitrine (la main sur la colonne, au niveau des premières dorsales), le bras droit replié à angle droit sur le ventre, les jambes en extension, à peu près parallèles. Premier corps du coffre T77, probablement inhumé en même temps que le second corps (T66, absence de sédiment intercalaire entre les deux squelettes).	T77-01 = boucle de ceinture en fer, située au niveau de l'abdomen, à droite des vertèbres (fig. 25). T77-02 = boucle de ceinture en fer, située sur le col du fémur droit (fig. 25). T77-04 = scorie de fer repérée au fond du remplissage de la tombe, au niveau du squelette.
T78	Niveau II	Tombe en pleine terre avec caisson de dallettes autour du crâne. Tombe d'adulte repérée au niveau du caisson protégeant le crâne du squelette. Tombe non fouillée, même typologie générale que les tombes T56 et T57.	
T79	Niveau II	Tombe en pleine terre. Sépulture d'adulte dégagée au niveau des jambes. Celles-ci ont une position fléchie, les genoux formant un angle d'environ 120°.	T79-01 = 2 petites boucles en bronze, sur le coup de pied droit (fig. 26). T79-02 = 3 petites boucles en bronze, sous la cheville gauche (fig. 26).
T80	Niveau 2?	Tombe en pleine terre avec grande dalle de couverture. Enfant inhumé avec la tête au nord-est, les bras repliés sur la poitrine. Recoupe la T81.	
T81	Niveau 1?	Tombe en pleine terre. Adulte inhumé avec la tête au nord, les mains repliées probablement sur le ventre. Squelette fortement perturbé.	

Nous tenons à remercier ici les autorités cantonales, R. Bucher et J.-C. Balet des Monuments historiques et F. Wiblé de l'Archéologie cantonale, pour le soutien apporté à ces recherches. Un grand merci également aux autorités de Veyras, notamment au président de la commune A. de Preux et aux conseillers municipaux chargés du chantier J.-Ch. Antille, B. Z'Gaggen et C. Kessler, ainsi qu'à l'architecte responsable P.-O. Genoud pour l'intérêt qu'ils ont manifesté tout au long des travaux, parfois au prix de sacrifices financiers et de bouleversements de l'agenda des travaux. Nous adressons finalement des remerciements particuliers aux collaborateurs du bureau TERA pour leur participation à la rédaction des textes, à P. Elsig, conservateur du Cabinet cantonal de Numismatique, à Sion, pour la détermination des monnaies et à E. Jacquemettaz de l'atelier CARMA, à Sion, pour la restauration des objets métalliques.

Crédits: Figures: Bureau TERA. Détermination des monnaies: P. Elsig, Musées cantonaux (Photo M. Martinez, Sion). Plans et coupes: Bureau TERA (A. Henzen et M. de Morsier-Moret). Dessins d'objets: Bureau TERA (A. Henzen).

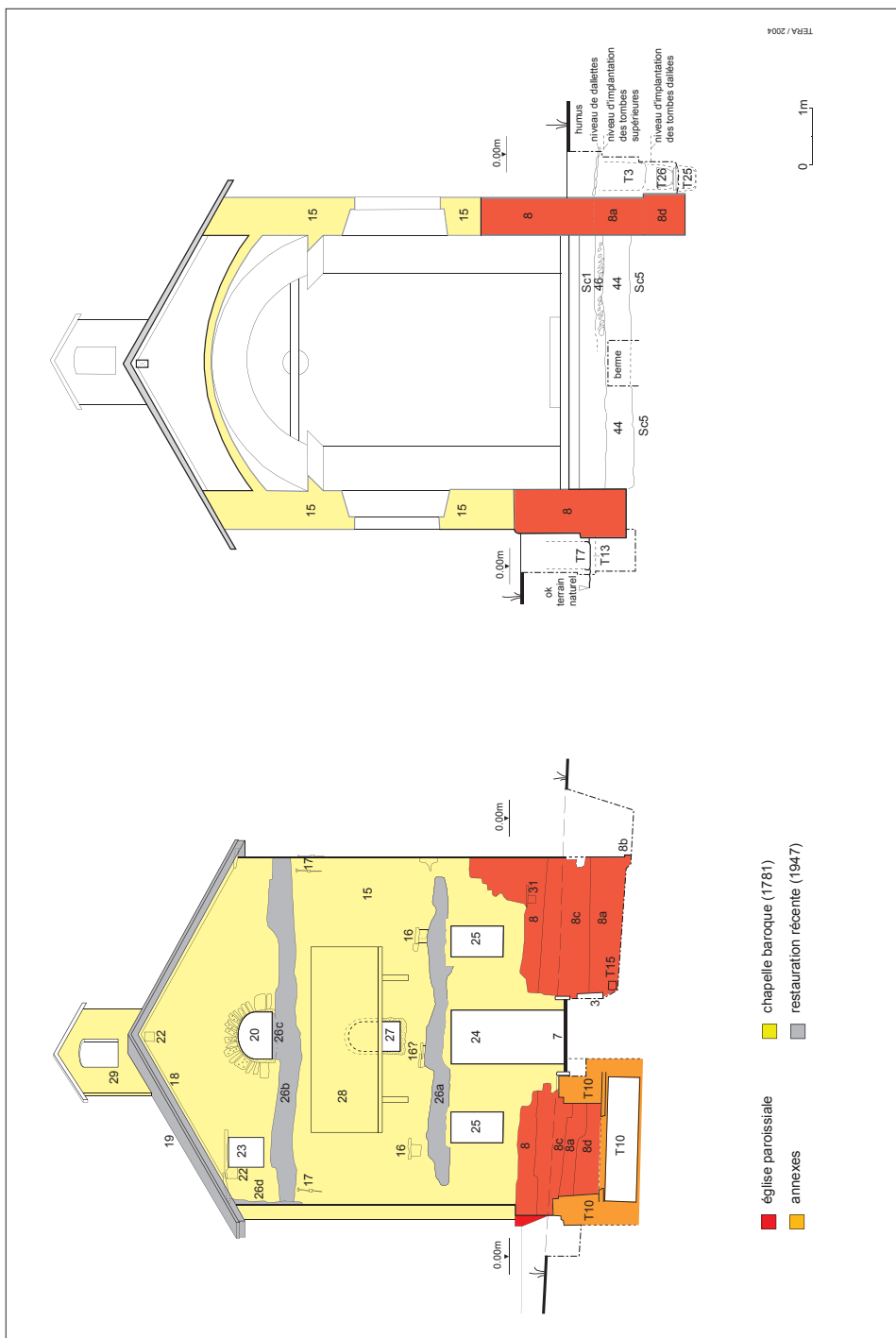


Planche 1 – Veyras, chapelle de Muzot: façade occidentale.

Planche 2 – Veyras, chapelle de Muzot: coupe transversale vue vers le chœur.



Planche 3 – Veyras, chapelle de Muzot: façade sud.
 Planche 4 – Veyras, chapelle de Muzot: façade nord.

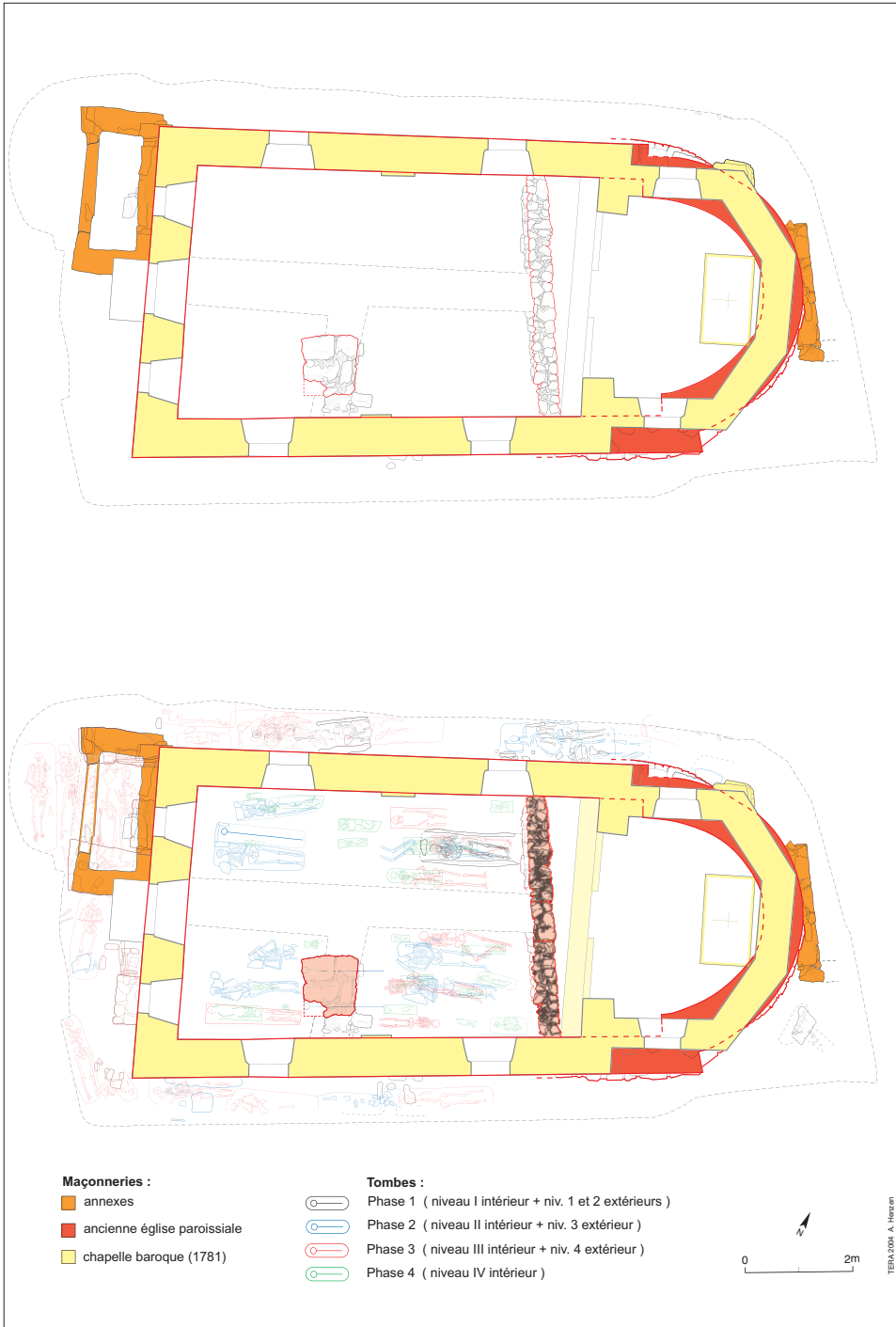


Planche 5 – Veyras, chapelle de Muzot: plan général des maçonneries.
 Planche 6 – Veyras, chapelle de Muzot: plan général des tombes.

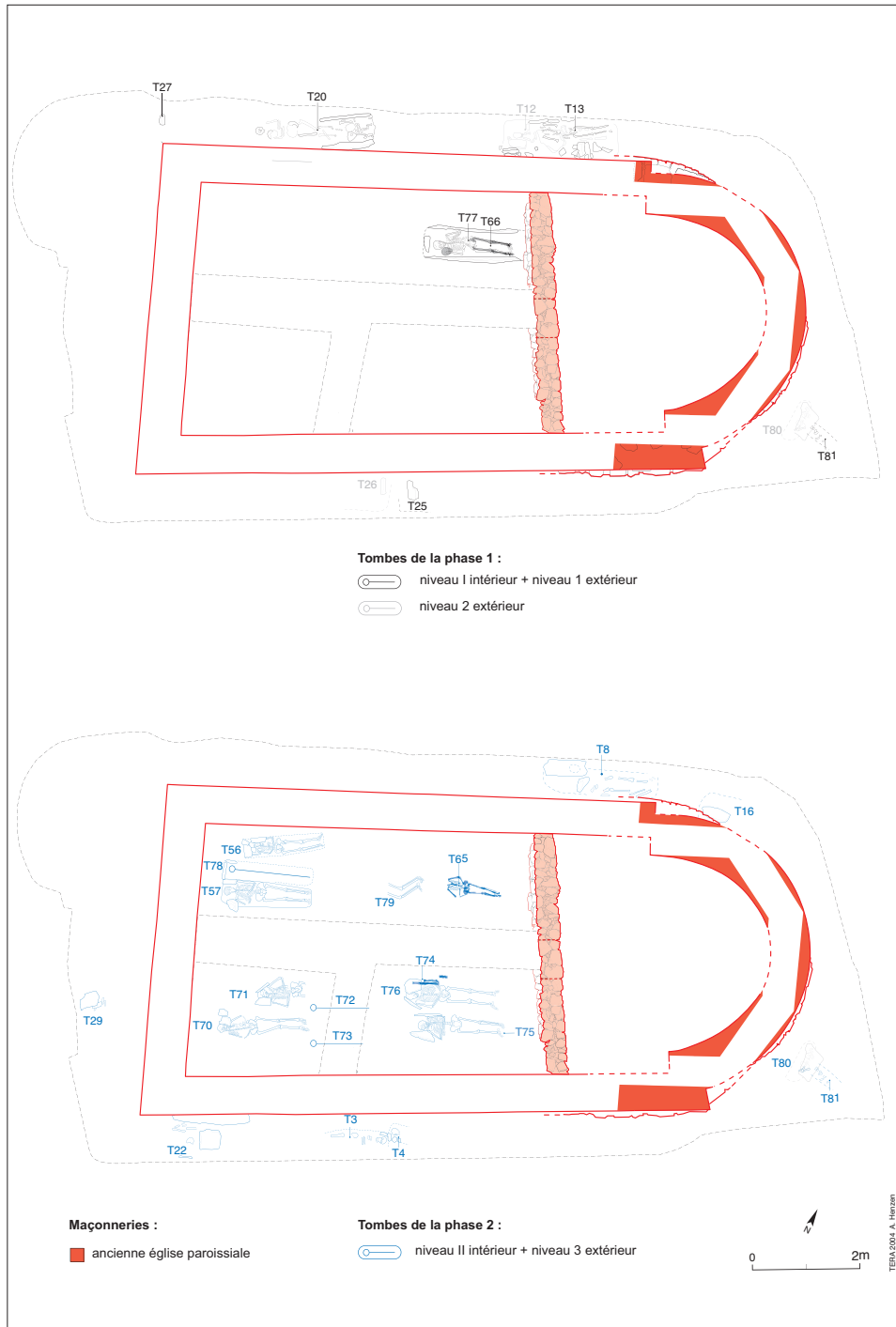


Planche 7 – Veyras, chapelle de Muzot: plan des tombes, phase 1.
 Planche 8 – Veyras, chapelle de Muzot: plan des tombes, phase 2.

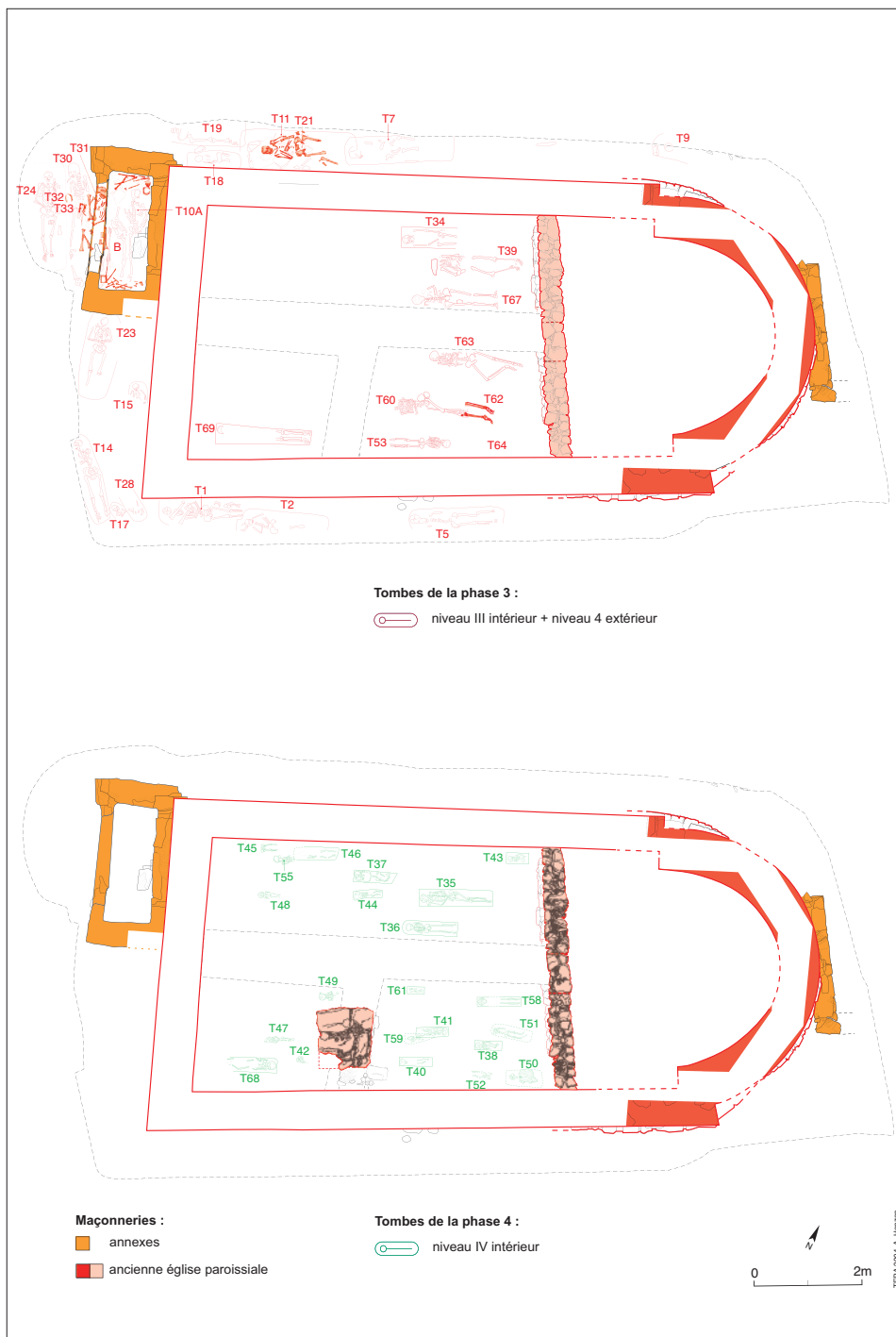


Planche 9 – Veyras, chapelle de Muzot: plan des tombes, phase 3.
 Planche 10 – Veyras, chapelle de Muzot: plan des tombes, phase 4.